



Cofinancé par
l'Union européenne

hyma hub for young
migrants autonomy



Les publications
FOCUS HYMA 2025

Formation et Emploi



Rapport de recherche

**De mineur à majeur : parcours, tensions et carrières
des MeNA en Belgique**

Focus sur la formation et l'emploi

Rédigé par : Biémar Léo, Collard Ugo, Evrard Lisa, Fernandez Y Sanchez Marlon, Henning
Kay, Jamar Justin, Lecloux Maxim

Version retravaillée par Evrard Lisa, avec l'aide de Henning Kay

Encadré par : Jean-François Guillaume dans le cadre du Séminaire de Recherche Appliquée,
du Master en Sociologie

Commanditaire : CRIPEL



Les publications

«FOCUS HYMA»

ont pour objectif de rassembler des informations les plus actuelles et pertinentes concernant les jeunes MENA, ex-MENA et/ou jeunes ressortissant.e.s de pays tiers sur les territoires de Liège-Huy-Waremme, à destination des opérateurs de deuxième ligne. Chaque publication Focus est orientée vers un thème spécifique. Elle dresse un état des lieux de la situation à un moment donné et apporte des informations pratico-pratiques ainsi que des constats et analyses de terrain. Les informations apportées sont documentées mais les retours des acteur.trice.s de terrain sont le résultat d'échanges et de rencontres, formels ou informels. Dans l'ensemble, ce document ne se prétend pas exhaustif mais se veut un outil de clarification et de soutien pour les acteur.trice.s des différents secteurs qui accompagnent les jeunes issu.e.s de la migration.

Cette publication Focus se penche sur la question de la **Formation et Emploi-De mineur à majeur : parcours, tensions et carrières des MeNA en Belgique**

L'objectif des publications Focus HYMA étant d'accompagner un public de professionnel.le.s issu.e.s de secteurs et milieux les plus vastes et variés possibles, il nous paraît important de multiplier les méthodologies et les ressources. Revues, répertoires, états des lieux, recherches, etc. L'idée est de pouvoir couvrir un maximum de besoins et de demandes. Dans cette logique, nous privilégions le travail en partenariat afin de bénéficier de l'expertise et des savoir-faire d'autres acteur.trice.s.

Pour cette publication il s'agit d'une recherche réalisée dans le cadre d'un cours universitaire de l'Université de Liège durant l'année scolaire 2024-2025. Il a l'avantage d'apporter un point de vue sociologique, avec des concepts théoriques qui peuvent éclairer les réalités de terrain. Il est aussi étayé d'un ensemble riche d'entretiens, analysés selon ces concepts. Et enfin, il apporte le point de vue de jeunes sur d'autres jeunes, avec un regard différent de celui des professionnel.le.s.

SOMMAIRE

P. 6	Introduction
P. 8	Un parcours migratoire difficile
P.9	Données chiffrées sur les trajectoires des MeNA
P.12	Problématique et ancrage théorique
P.13	Choix méthodologiques
P.18	Parcours, identités et obstacles des MeNA : entre aspirations et contraintes
P.20	Portraits des jeunes rencontrés
P.24	Tensions identitaires et enjeux du passage à la majorité
P.27	Parcours d'obstacles : analyse des difficultés vécues par les MeNA et leurs accompagnants
P.33	Le parcours comme carrière migratoire
P.34	Aspirations et projets d'avenir
P.36	Le rôle des intervenants
P.38	Conclusion
P.41	Perspectives d'action et recommandations
P.44	Bibliographie
P.45	Annexes

Avant-propos

L'été 2024, nous avons été contactés par le professeur Jean-François Guillaume dans le cadre du Séminaire de Recherche Appliquée, du Master en Sociologie de l'Université de Liège, pour devenir commanditaires d'une recherche.

Le projet HYMA a répondu à cette demande, avec un projet de publication focus sur l'axe formation-emploi, en tant que vecteur d'insertion et d'autonomisation des MeNA durant la période de transition à la majorité. Ce choix s'inscrit dans la continuité du focus sur la scolarité tout en maintenant la problématique de la transition à la majorité comme centrale dans le projet. De plus, avec ses ressources humaines très limitées, un partenariat avec l'Université de Liège pour une recherche de cette ampleur représentait une magnifique opportunité.

Nous avons rencontré le professeur Guillaume et les étudiant.e.s afin de préciser le cadrage, les questions de recherche. En effet, il ne s'agissait pas d'une recherche "simple" ! Le groupe de recherche allait devoir faire face à des nombreux obstacles :

- Il existe peu de données concernant ce public ;
- les MeNA sont difficilement accessibles et ne sont pas toujours prêt.e.s à se confier sur leur vie et leur parcours ;
- c'est une problématique complexe, qui se perd dans un dédale administratif et qui touche de très nombreux secteurs (scolaire, migration, ISP, etc.).

Les étudiant.e.s ont évidemment pu bénéficier de l'accompagnement du projet HYMA tout au long de la recherche. Une rencontre a été organisée pour poser les bases de la problématique et échanger sur les structures et acteurs clés. Certains membres du groupe ont participé à une plateforme Hub et ont pu ensuite bénéficier des contacts des différent.e.s participant.e.s. Ensuite, des échanges se sont organisés aux différentes étapes d'avancée de la recherche, en fonction des besoins.

En mai 2025, les étudiants ont présenté le résultat de leur recherche et se sont soumis aux critiques du panel de relecteurs.rices. Malgré quelques possibilités d'amélioration, ils et elles nous ont offert un travail de qualité, basé sur des théories éclairantes et des entretiens riches. Nous avons surtout apprécié leur posture humaine et bienveillante, le soin particulier à la préparation des rencontres des MeNA et l'intérêt certain que l'on a ressenti dans cette recherche. Il ne s'agissait pas juste d'une commande, mais de la découverte d'une autre réalité et de la rencontre d'autres jeunes.

Le travail ne s'est pas arrêté là, chaque étudiant devait retravailler individuellement la version collective sur base des commentaires et critiques du panel de relecture. La version qui a été retenue pour cette publication est celle retravaillée par Lisa Evrard, avec l'aide de Kay Henning. Le projet HYMA y a fait les derniers ajouts et modifications.

Nous sommes donc très heureux/ses de vous présenter cette publication Focus qui offre le regard de jeunes sur d'autres jeunes, avec leurs points d'attention, leurs conclusions et recommandations.

Introduction

Depuis plusieurs décennies, les flux migratoires internationaux connaissent des variations et fluctuations majeures qui ne font que s'accroître au vu du contexte climatique d'une part, et politique d'autre part. La montée de l'extrême droite dans une grande quantité de pays a placé la migration au centre des débats publics, souvent qualifiée dans des termes populistes, sécuritaires, et même identitaires. Ces discours ont pour but final de limiter l'accueil des personnes migrantes. Dans ce contexte international tendu, les instances nationales belges réagissent également. Le nouveau gouvernement Arizona a d'ores et déjà annoncé une diminution des financements pour le secteur, et la diminution des places d'accueil, ainsi qu'un renforcement des ordres de quitter le territoire.

Dans ce contexte de tensions autour des politiques migratoires, les acteurs de terrain poursuivent leur engagement pour un accueil digne et adapté aux réalités de terrain. Le Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL) est une association sans but lucratif (ASBL), s'étant vu confier des missions de la région wallonne, basée à Liège qui couvre 55 communes de l'arrondissement de Liège Huy Waremme. Ses principales missions consistent à organiser le parcours d'intégration des primo-arrivants, promouvoir l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, renforcer la cohésion sociale et favoriser l'égalité des chances, encourager la participation sociale, économique, culturelle et politique des personnes concernées, ainsi qu'à coordonner les activités d'intégration sur son territoire.

Le CRIPEL, Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Étrangères ou d'origine étrangère de Liège, est l'un des 8 Centre Régional d'Intégration (CRI) de Wallonie. Il a pour but de promouvoir toute initiative favorisant l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, de renforcer la cohésion sociale, en favorisant l'égalité des chances, la citoyenneté, l'accès des personnes aux services publics et privés, leur participation sociale, économique, culturelle et politique.

Le CRIPEL intervient selon plusieurs axes, notamment l'information et l'orientation pour les personnes étrangères ou d'origine étrangère, la formation et l'accompagnement des professionnels du secteur de l'intégration, et la promotion de la diversité. Concrètement, il met en œuvre le Parcours d'Intégration (obligatoire pour les primo-arrivants, mais pas pour les mineurs étrangers non-accompagnés - MeNA), propose des formations interculturelles pour les intervenants sociaux, offre un service d'insertion socioprofessionnelle (Jobway) qui vise à améliorer l'accès à l'emploi, organise des événements de sensibilisation et crée des outils pédagogiques. De plus, le CRIPEL recueille des données statistiques locales et collabore avec d'autres centres.

C'est dans ce cadre qu'est né le projet HYMA, une initiative du CRIPEL co-financée par le Fond Asile, Migration et Intégration (AMIF). L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accompagnement des MeNA, un public, nous le verrons, particulièrement exposé aux fragilités institutionnelles et sociales. Ce projet s'articule autour de plusieurs axes :

- 1. La mise en place d'un hub** : une plateforme locale de coordination multidisciplinaire sur le territoire de Liège Huy Waremme avec un focus sur l'articulation entre les partenaires de la transition de la majorité
- 2. La création d'un observatoire de la problématique MeNA.**
- 3. La mise à disposition de formation à destination des professionnels.**
- 4. L'évaluation continue de la démarche.**
- 5. S'inscrire dans le tissu institutionnel et associatif local.**

Ces activités visent à créer un réseau de professionnels et à développer des approches pour mieux répondre aux besoins des (ex)MeNA et jeunes ressortissants de pays tiers, à Liège et dans sa région. C'est dans cette dynamique que s'inscrit notre étude, menée en collaboration avec le CRIPEL dans le cadre du projet HYMA. Elle vise à alimenter la réflexion sur les conditions d'accueil, d'accompagnement et d'insertion des mineurs étrangers non accompagnés, en recueillant à la fois des données de terrain et les points de vue des professionnels concernés.

Un parcours migratoire difficile

Le parcours des MeNA est souvent un parcours compliqué, semé d'obstacles. Les motifs de départ des MeNA sont variés, ils fuient fréquemment des situations de violence, de précarité ou de contrainte. Le coût du voyage est souvent élevé, vidant parfois leurs économies. Durant ce trajet, les jeunes peuvent vivre des événements traumatisants.

À l'arrivée en Belgique, toute autorité informée de leur présence doit aviser le Service des Tutelles. Les jeunes déclarés comme mineurs sont transférés vers un centre d'observation et d'orientation (COO), une structure permettant d'évaluer leurs besoins pour leur proposer une orientation adaptée. En cas de doute sur la minorité, on procède à une détermination d'âge. Dans les faits, beaucoup doivent donc passer par un test osseux, pourtant dénoncé pour son manque de fiabilité et d'éthique¹. Si le jeune est déclaré majeur, il est alors transféré dans un centre pour adultes. Pour ceux déclarés mineurs, ils sont ensuite dirigés vers des structures d'accueil (centres Fedasil, Croix-Rouge, etc.) en fonction des besoins identifiés par le COO.

Les étapes pour régulariser leur situation et obtenir un statut impliquent des démarches éprouvantes avec des entretiens répétés et parfois violents sur le plan émotionnel. Leurs récits sont régulièrement remis en question.

L'inscription à l'école constitue une étape clé de leur parcours. Celle-ci est souvent entravée par des refus d'établissements. La plupart des jeunes sont orientés vers les filières techniques ou professionnelles, le général étant moins accessible, notamment à cause de la barrière linguistique. Ces choix sont souvent contraints et ne correspondent pas toujours à ce qu'ils souhaitent.

Enfin, les conditions de vie difficiles, notamment dues aux logements précaires, au stress administratif, ou encore à l'isolement social, interfèrent lourdement avec leur capacité à s'intégrer et à réussir sur le plan administratif, scolaire ou professionnel. Ces conditions engendrent fatigue, anxiété et démotivation. De plus, l'obtention d'un titre de séjour ne veut pas dire la fin de tous les problèmes, comme l'affirme ce témoignage de Regards des MeNA : *« Aujourd'hui, elle poursuit des études pour devenir infirmière, tout en gérant les démarches administratives pour sa famille, consciente que l'obtention du statut de réfugiée n'a pas mis fin à ses difficultés »*².

1 <https://www.mineursenxil.be/fr/dossiers-thematiques/mena/identification/>

2 https://www.amnesty.be/IMG/pdf/dossier_pe_dagogique_mena_basse_def.pdf

Données chiffrées sur les trajectoires des MeNA

Depuis 2015, la Belgique et l’Europe ont connu plusieurs vagues migratoires, avec une présence importante de mineurs étrangers non accompagnés³. En Belgique, leur nombre a varié, atteignant un pic en 2015, suivi de baisses et de hausses selon les années. Ces jeunes sont majoritairement des garçons de 16 à 17 ans, originaires d’Afghanistan, d’Érythrée, de Syrie et de Palestine. Bien que les chiffres aient légèrement diminué depuis 2023, les MeNA continuent de représenter une proportion importante des demandes de protection internationale. Pour plus de précision, cette évolution est davantage approfondie dans les annexes (voir annexe 1.1.).

Top 5 des nationalités qui ont reçu une décision de reconnaissance du statut de réfugié en 2024 pour les mineurs étrangers non accompagnés qui étaient encore mineurs au moment de la décision				
Nationalité	Reconnaissance du statut de réfugié	Octrois du statut de protection subsidiaire	Décisions négatives	Décisions finales
Syrie	271	8	7	286
Afghanistan	246	0	320	566
Erythrée	152	1	2	155
Palestine	72	0	1	73
Somalie	47	1	45	93
Autres pays	94	15	141	250
Total 2024	882	25	516	1423

En Belgique, nous pouvons constater une certaine stabilité dans les nationalités fortement présentes dans les proportions⁴. Pour les reconnaissances de statuts de réfugiés (le graphique ci-dessus), la Syrie est le pays le plus représenté parmi les MeNA reconnus réfugiés avec un taux très élevé de décisions positives (271 sur 286 décisions finales), ce qui reflète la gravité de la situation dans ce pays (à noter que les DPI pour la Syrie sont actuellement gelées). L’Afghanistan suit, mais présente une particularité : malgré 246 reconnaissances du statut de réfugié, il y a un nombre très important de décisions négatives (320 sur 566). Une explication de ces nombreux refus pour les Afghans est proposée dans les annexes (voir annexe 1.2.). L’Érythrée et la Palestine affichent des taux de reconnaissance presque totaux, avec respectivement 152 et 72 statuts de réfugié pour 155 et 73 décisions finales, illustrant l’urgence de leur besoin de protection. Enfin, la Somalie se distingue par un partage presque égal entre décisions positives et négatives.

3 https://www.myria.be/files/MIGRA16_FR_AS.pdf

4 https://www.cgra.be/sites/default/files/statistiques_dasile_decembre_2024.pdf

Finalement, en 2024, sur un total de 1 423 décisions finales, 882 mineurs ont obtenu le statut de réfugié, 25 ont reçu une protection subsidiaire, et 516 ont essuyé des décisions négatives. La reconnaissance du statut de réfugié est majoritaire, mais varie fortement selon la nationalité, reflétant les contextes politiques et humanitaires propres à chaque pays. Les mineurs syriens, érythréens et palestiniens bénéficient d'un taux de reconnaissance très élevé, tandis que les Afghans et Somaliens rencontrent plus de refus. La protection subsidiaire est peu accordée, ce qui peut indiquer une préférence pour la reconnaissance du statut de réfugié ou un cadre juridique strict.

Top 5 des nationalités les plus représentées parmi les demandeurs de protection internationale se déclarant MeNA au moment de l'introduction de la demande en 2024	
Nationalité	Nombre de personnes
Erythrée	513
Syrie	422
Afghanistan	397
Guinée	171
Palestine	143
Autres pays	699
Total 2024	2345

Le tableau ci-dessus⁵ montre les nationalités les plus représentées parmi les MeNA ayant introduit une demande de protection internationale en 2024. L'Érythrée arrive en tête avec 513 demandeurs, suivie de la Syrie (422), de l'Afghanistan (397), de la Guinée (171) et de la Palestine (143). Les « autres pays » regroupent 699 personnes, ce qui montre une grande diversité des origines, au total 2 345 mineurs non accompagnés ont introduit une DPI. Une explication plus détaillée des chiffres de la Palestine, la Syrie et l'Afghanistan vous est proposée dans les annexes (voir annexe 1.3).

Nationalités les plus représentées parmi les personnes ayant introduit une demande de protection internationale (premières demandes + demandes ultérieures), par année, 2015-2024											
Nationalité	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution 2023-24
Palestine	11	147	847	2.468	2.407	788	1.662	2.802	3.248	5.692	75%
Syrie	10.415	2.766	3.981	3.702	3.138	1.725	2.874	3.545	4.227	5.617	33%
Afghanistan	8.308	2.767	1.582	2.030	3.400	3.104	6.506	6.156	3.718	3.541	5%

L'évolution du nombre de MeNA demandant une protection internationale en Belgique entre 2015 et 2024, en distinguant les chiffres par année, sexe et tranche d'âge (tableau à la page suivante)⁶. Après un pic en 2015 (2 544 demandes), les chiffres ont fortement chuté en 2016 (1 021) et 2017 (733), avant de remonter progressivement pour atteindre un nouveau sommet en 2022 (2 272). En 2023 et 2024, les chiffres semblent se stabiliser autour de 1 500 demandes annuelles. La majorité des demandeurs sont des garçons, principalement âgés de 14 à 17 ans. Les filles représentent une minorité parmi les demandeurs, toutes tranches d'âge confondues.

5 https://www.cgra.be/sites/default/files/statistiques_dasile_decembre_2024.pdf
6 https://dofi.ibz.be/sites/default/files/2025-03/STAT_IB-DPI_FR_2015-2024.pdf

Demandeurs de protection internationale se déclarant mineurs étrangers non accompagnés (MeNA) au moment de l'introduction de la demande, par année, par sexe et par tranche d'âge, 2015-2024										
Année	Homme				Femme				Total 0-17 ans	Total 18 ans et + y compris
	0-13 ans	14-15 ans	16-17 ans	18 ans et +	0-13 ans	14-15 ans	16-17 ans	18 ans et +		
2015	341	1.024	959	1.307	56	58	106	67	2.544	3.918
2016	134	367	385	436	33	23	79	43	1.021	1.500
2017	72	206	323	364	46	28	58	47	733	1.144
2018	50	187	385	443	34	29	63	48	748	1.239
2019	115	430	468	562	31	44	80	31	1.168	1.761
2020	83	399	623	528	24	32	51	24	1.226	1.764
2021	194	799	714	1.376	23	24	48	41	1.802	3.219
2022	230	790	1.078	1.517	46	50	78	64	2.272	3.853
2023	190	449	663	955	61	75	113	87	1.551	2.593
2024	192	349	731	746	70	74	106	77	1.522	2.345

Il est important de s'interroger sur les raisons des faibles proportions de filles dans ces flux migratoires. Les garçons restent très largement majoritaires en Belgique, une tendance liée aux profils migratoires des pays d'origine et aux risques du parcours migratoire, souvent jugé plus dangereux pour les filles, seules. Cependant, selon Fedasil, on observe de plus en plus de filles qui migrent. Cette modification reste marginale et n'a pas encore modifié les proportions de manière significative.

Selon le rapport de l'institut de l'égalité des hommes et des femmes de 2010 (p. 15-17), la discrimination structurelle envers les femmes dans leur pays d'origine agit comme un « push factor » à l'émigration. Cette discrimination, ancrée dans des stéréotypes et des structures sociales, limite leur accès à la formation, à l'emploi et au pouvoir, tout en les exposant à des attitudes négatives, des violences conjugales et à des droits de propriété désavantageux. Ces contraintes sociales incitent souvent les femmes à migrer pour échapper à une situation oppressante, même si, paradoxalement, ces mêmes structures peuvent aussi freiner leur départ en limitant leurs ressources et leur autonomie.

Cependant, la migration féminine ne s'explique pas uniquement par la recherche d'opportunités économiques ou la fuite des discriminations. Elle est aussi influencée par les normes sociales du pays d'origine, qui peuvent soit encourager, soit restreindre la mobilité des femmes selon les contextes culturels. L'existence d'une « culture de migration » dans certaines régions rend l'émigration plus courante et socialement acceptée.

Problématique et ancrage théorique

Dès le début de notre travail, nous avons formulé une question de recherche afin de cadrer notre démarche et de centrer notre réflexion autour d'une problématique sociologique. Nous sommes ainsi partis de la question suivante : « **Comment l'accès à la majorité est-il perçu, vécu et envisagé par les MeNA et leur entourage ?** ». Cette question a structuré la dimension pratique de notre recherche, en orientant la conduite des entretiens et en guidant notre cadre d'analyse. Une attention particulière sera portée à **l'axe formation-emploi**, en tant que vecteur d'insertion et d'autonomisation des jeunes.

Elle nous a permis de poser un cadre théorique solide et cohérent, mobilisant des outils conceptuels tels que la notion d'identité développée par **Guy Bajoit** (2003), la carrière migratoire conceptualisée par **Marco Martiniello** (2011), à partir de la notion de carrière de Howard Becker et la gouvernementalité de **Michel Foucault** (2004). Ces références se sont révélées précieuses pour mettre en perspective et analyser les données empiriques recueillies, en offrant des clés de lecture pertinentes des trajectoires et des expériences des jeunes rencontrés.

En structurant notre enquête autour de cette question, nous avons pu explorer en profondeur les représentations, les attentes et les vécus liés au passage à la majorité, aussi bien du point de vue des jeunes MeNA que de leur entourage (qui comprend la famille comme les travailleurs sociaux, ...). Cette approche a permis de dégager les enjeux spécifiques de cette transition, tout en tenant compte de la diversité des parcours et des contextes d'accompagnement.

Choix méthodologiques

Prise de contact

La première étape essentielle dans notre méthodologie était la prise de contact. Dans un premier temps, nous avons approché des professionnels, des ASBL et autres institutions impliquées, de près ou de loin, dans le travail avec les MeNA et ex-MeNA. Nous avons entrepris des premières prises de contact par mails et appels téléphoniques dans lesquels nous présentions notre recherche et ses objectifs. Ces démarches ont abouti à plusieurs entretiens avec divers professionnels. Étant donné la difficulté de la prise de contact (notamment avec les MeNA et ex-MeNA), nous avons laissé place à l'effet boule de neige. Nous demandions un maximum à nos interlocuteurs de nous proposer d'autres contacts nous permettant d'étendre notre réseau de contact.

Entretiens avec les professionnels, les MeNA et les ex-MeNA

Une de nos méthodes centrales a été de réaliser des entretiens semi-directifs. En effet, ces derniers permettent de recueillir des données riches et détaillées tout en laissant une certaine liberté aux personnes interrogées. Ils étaient basés sur des grilles d'entretien non linéaires et non exhaustives. Ces guides ont servi de ligne directrice à l'entretien tout en laissant la place à l'imprévu. Des questions et thématiques avaient été préparées à l'avance, mais l'objectif était de s'adapter aux réponses des interviewés, d'approfondir les points les plus saillants des entretiens et de se laisser porter par des sujets et des thématiques éventuellement non prévues à l'avance.

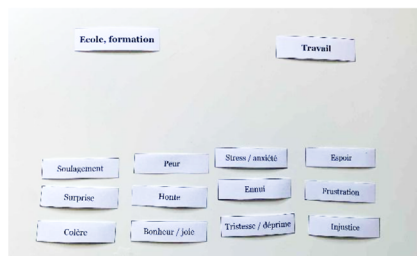
Nous avons interrogé 10 professionnels et 5 MeNA et ex-MeNA. Pour ce qui est des professionnels, nous en avons interrogés de divers secteurs nous permettant d'avoir une approche multisectorielle et interdisciplinaire afin d'atteindre des points de vue différents sur le sujet. Voici un tableau récapitulatif des entretiens réalisés avec les professionnels :

<i>Entretiens</i>	<i>Activité professionnelle (ou bénévole)</i>
Entretien 1	Éducatrice dans une école proposant des classes DASPA
Entretien 2	Psychologue d'un centre PMS d'une école proposant des classes DASPA
Entretien 3	Coordinatrice MeNA
Entretien 4	Tuteur MeNA volontaire
Entretien 5	Travailleur d'une AMO
Entretien 6	Pédopsychiatre
Entretien 7	Membre d'une l'ASBL (média d'expression proposant des ateliers à des MeNA)
Entretien 8	Membre d'un service de la Croix-Rouge
Entretien 9	Deux membres de CEFA

Les principales thématiques abordées avec les professionnels tournaient autour de leur profession, leur relation avec les MeNA, le vécu et l'expérience des MeNA, les points faibles du système d'accueil et les améliorations qu'ils aimeraient voir mises en place. Pour finir, nous leur demandions des conseils sur la prise de contact et, la posture et l'attitude à adopter avec les MeNA (voir annexe 2. Grille d'entretien professionnels).

Les MeNA sont difficilement atteignables. Cela est dû à diverses difficultés (autorisation parentale ou du tuteur légal, barrière de la langue, disponibilités, peur de répondre, situation illégale...), et cela explique le nombre peu élevé d'entretiens. Pour répondre à cette difficulté, nous avons accordé une importance à l'approfondissement des entretiens réalisés, pour en faire des entretiens les plus riches et détaillés possibles. Ensuite, nous avons croisé nos entretiens avec d'autres témoignages présents dans des documentaires, articles de presse, rapports d'ASBL, et autres sources diverses.

Avant de commencer l'entretien semi-directif avec les MeNA, nous avons proposé une activité pour ouvrir l'entretien. Nous plaçons devant le jeune une série de fiches : une nommée « école », une autre nommée « monde professionnel », autour desquels ils pouvaient déplacer d'autres fiches avec des émotions choisies au préalable. Ils devaient ensuite justifier ces placements par des ressentis, des expériences, des anecdotes, etc.



Nous leur posions plusieurs questions autour des émotions telles que : « qu'as-tu ressenti ces derniers jours vis-à-vis de l'école et / ou du monde du travail ? » « Choisis les 3 émotions que tu ressens le plus vis-à-vis de l'école et du monde du travail ? »

Ils pouvaient ensuite choisir les papiers qu'ils souhaitaient, les déplacer, du côté « école, formation », « monde professionnel » ou entre les deux. Ils devaient ensuite justifier (par des anecdotes, des ressentis, des témoignages) leurs choix.

Cela nous a permis une entrée plus naturelle dans l'entretien au travers des émotions. Ainsi, nous avons pu non seulement mettre à l'aise les jeunes en les laissant libres de raconter et d'expliquer ce qu'ils souhaitaient, mais également de lancer la conversation sur nos thématiques de recherche : l'expérience scolaire et professionnelle des MeNA et ex-MeNA. Ensuite, comme pour les professionnels, nous avons développé un guide d'entretien permettant de guider la suite de l'entretien (voir annexe 3. grille d'entretiens MeNA).

L'analyse de nos entretiens s'est basée sur le schéma actantiel de Greimas (1977), cela nous a permis de nous interroger sur les différents récits d'une seule et même manière. Le schéma est composé d'actants, on peut comprendre ce terme comme un rôle que le narrateur attribue aux différents acteurs. Les différents actants interagissent les uns avec les autres. Nous avons utilisé cette méthode afin de trier les informations, de mettre de l'ordre et d'élaborer une structure dans les discours des MeNA et ex-MeNA. Cela nous a permis de

mieux comprendre les projets auxquels ils aspirent, les obstacles auxquels ils font face, les ressources qu'ils peuvent mobiliser, ainsi que les forces qui les poussent à agir, qu'il s'agisse de motivations internes, de promesses faites à leur famille restée aux pays ou d'injonctions institutionnelles. Nous avons également interrogé la place que prennent les intervenants dans la vie des MeNA, notamment en se demandant si ces derniers étaient des adjuvants ou des opposants à la réalisation des objectifs du MeNA.

Il est également important de préciser que nous avons accordé une importance à la confidentialité et à l'anonymat des MeNA et des professionnels que nous avons pu interroger. Ainsi, dans ce rapport, les prénoms des MeNA seront remplacés par des noms d'emprunt et ceux des professionnels ne seront tout simplement pas cités. Cependant, nous mentionnerons leur profession pour les extraits issus de l'entretien réalisé avec eux.

Terrain

En mars, certains d'entre nous se sont rendus au Hub organisé par le projet HYMA du CRIPEL. Nous avons assisté aux discussions de différents acteurs qui partagent leurs expériences, leurs conseils, etc. Le Hub nous a permis, dans un premier temps, de recueillir des informations et techniques pour les entretiens que nous allions réaliser avec les MeNA. Aussi, le Hub nous a permis de rencontrer des acteurs du milieu et de prendre leurs contacts, ces contacts se sont avérés précieux car ils nous ont permis d'atteindre d'autres personnes, notamment des MeNA et ex-MeNA. Ces rencontres ont réellement permis l'application de l'effet boule de neige que nous attendions en préparant notre méthode.

Nous avons également été visionner le film documentaire « Racines » de Live in Color et TDM A.S.B.L, réalisé par Hélène De Bauw, Victoria Ren & Tristan Soubeyrand et publié en 2024. Ce documentaire retrace l'histoire de deux MeNA, Nardos et Sanaullah, arrivés en Belgique. On y découvre l'importance de l'accompagnement du secteur associatif au sein de leur parcours. C'était aussi le moment pour la présentation du projet de parrainage de Live in Color.

Analyse de documents

Une autre méthode évidemment centrale de notre recherche a été une analyse de documents divers. Tout d'abord, notre cadre théorique s'est basé sur des articles et livres scientifiques. Mais nous avons étendu cette recherche à d'autres types de supports comme des articles de presse, des témoignages sur des sites internet et des documentaires. Certains professionnels avec qui nous avons collaboré nous ont également prêté de la documentation que nous avons pu intégrer dans notre réflexion.

Limites et difficultés de notre recherche

Certaines des limites et des obstacles auxquels nous avons été confrontés semblent pertinents à aborder, car ils permettent d'éclairer des difficultés auxquelles sont confrontés beaucoup de mineurs non-accompagnés et de professionnels travaillant de près ou de loin avec eux. Bien que cette partie se trouve dans la section méthodologique, des liens seront faits avec le discours de certains professionnels pour éclairer ces difficultés.

Une des barrières les plus évidentes, mais aussi les plus contraignantes est évidemment celle de la langue. Nous avons réalisé l'ensemble de nos entretiens en français, ce qui a empêché certains jeunes d'exprimer tout ce qu'ils souhaitaient nous partager. Cette barrière reflète une difficulté récurrente, voire quotidienne, autant pour les MeNA que pour les professionnels. Bien que beaucoup de ces derniers puissent bénéficier de traducteurs dans le cadre de leur fonction, cela nécessite de l'organisation. Il y a une nécessité de coordonner les horaires du jeune, du professionnel et d'un traducteur. Les rendez-vous doivent donc être pris en avance.

Ensuite, les MeNA que nous avons interrogés sont pour la plupart des jeunes dans une situation plus ou moins régulière, pour la plupart, ayant déjà obtenu un titre de séjour. Il est souvent plus facile de trouver des MeNA plus actifs et intégrés dans le système. Les jeunes qui se trouvent dans une plus grande errance sont plus isolés et plus difficilement trouvable. C'est également un regret que plusieurs professionnels nous ont partagé. C'est le cas d'une interviewée qui explique que l'école dans laquelle elle travaillait avait organisé des séances d'informations pour aider les MeNA dans leurs démarches administratives : *« On n'a pas su atteindre les jeunes qui avaient déjà décroché, par exemple. (...) Il y a ce public qui échappe. C'est très difficile de les atteindre. Sur les vingt, on en a huit qui sont venus (...) Malgré qu'ils soient en échec scolaire, ce sont les plus adaptés à la structure. Les autres, il faudra essayer de les relancer pour les prochaines étapes. Mais c'est très difficile. »*

Cet isolement et cette difficulté à atteindre ces jeunes est d'autant plus grande lorsque ces derniers atteignent la majorité. C'est d'ailleurs un des constats principaux sur lequel repose le projet HYMA : lorsque les MeNA atteignent la majorité, ils perdent leur statut de MeNA, ce qui rend plus difficile leur identification et donc le prolongement d'un accompagnement et de la proposition de dispositifs d'aide. Les ex-MeNA adultes que nous avons pu interroger sont pour la plupart ceux qui sont encore en contact avec certaines structures ou ASBL. Encore une fois, les ex-MeNA coupés de ces structures et les plus en difficultés sont alors d'autant plus isolés. Ainsi, pour une recherche plus enrichie, il aurait été intéressant d'avoir des profils de MeNA et d'ex-MeNA plus variés et moins « stabilisés » que ceux que nous avons pu interroger.

Aussi, nous n'avons pu réaliser qu'un seul entretien avec une jeune fille MeNA, ce qui peut s'expliquer par leur faible représentation dans cette population. Comme évoqué dans la section statistique, bien que les profils des MeNA se diversifient, les filles restent sous-représentées et minoritaires. Cette sous-représentation s'explique en partie par les risques accrus liés au parcours migratoire, jugé plus dangereux pour elles par leurs familles. Par ailleurs, les quatre garçons interrogés étaient tous d'origine afghane, ce qui limite également la diversité des profils rencontrés. Ce biais reflète néanmoins les tendances observées dans les données statistiques, les Afghans représentant une part importante des MeNA en Belgique.

Une dernière difficulté à laquelle nous avons été confrontés est la mise en confiance de jeunes. Ayant déjà subi de nombreux entretiens, parfois traumatisants, qui remettaient leur parole en question et jugeaient de leur légitimité (notamment la légitimité d'obtenir des papiers ou non), il était important pour nous de créer un climat de confiance et de construire une posture adéquate pour les mettre à l'aise, notamment lors de nos entretiens. Bien que ce travail soit toujours indispensable pour des étudiants en sociologie, il était d'autant plus crucial vu le vécu difficile des (ex-)MeNA. L'objectif était de créer un environnement d'égalité, dépourvu de jugement et caractérisé par une écoute active et une mise en confiance. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons demandé à tous les professionnels interrogés de nous conseiller sur le développement de cette posture, car c'est un travail qu'ils ont eux-mêmes déjà fait au fil de leur carrière et de leurs interactions avec ces jeunes.

Parcours, identités et obstacles des MeNA : entre aspirations et contraintes

Les récits que nous avons collectés auprès des MeNA mettent en évidence des parcours différents et singuliers. Afin de remettre de l'ordre dans ces récits, nous nous sommes inspirés de plusieurs concepts, qui nous ont permis à la fois d'interroger et de voir ces parcours sous un angle différent.

Tout d'abord, nous avons emprunté **le concept d'« identité » de Guy Bajoit** (2003). En reprenant les concepts d'identité désirée, assignée, et engagée, nous avons pu mieux cerner les « tensions existentielles » (p. 107) qui résultent de tensions entre ce que les MeNA veulent faire, c'est-à-dire ce qu'ils ont pour projet, et ce qu'ils pensent qu'on attend d'eux. En effet, les MeNA sont, pour la plupart, pris dans une double contrainte de devoir définir un « projet » dans lequel s'investir (qu'il soit scolaire ou professionnel) et de devoir apporter de l'aide à leur famille, par exemple.

Le concept de « gouvernementalité » de Michel Foucault (2004) nous a permis de nous interroger sur les principes sous-jacents qui guident l'action de certains dispositifs. Ce principe permet de mettre en lumière la manière dont des conduites et des comportements spécifiques sont assignés aux MeNA comme par exemple au travers de l'école, des centres d'hébergement, du système des Tutelles, des classes DASPA, etc. Les dispositifs encouragent les MeNA à intégrer progressivement les normes du « bon migrant » ou du « jeune méritant » : que ceux-ci soient motivés, scolarisés, respectueux des règles, avec un projet professionnel ou autre projet de vie clair.

Enfin, nous mobilisons **le concept de carrière, développé par Howard Becker et étendu par Marco Martiniello et Andrea Rea aux migrants** (Martiniello & Rea, 2011), pour montrer comment le parcours des MeNA peut être vu comme un processus de changement de statut ou de position menant à un changement dans l'identité sociale. Cette carrière donne un cadre au MeNA, ce qui lui permet de remettre de l'ordre dans son parcours et ainsi de stabiliser son identité et de se projeter. Cette carrière est ainsi balisée par des points de passage institutionnels et des moments significatifs, plus personnels, qui permettent au jeune MeNA de reprendre possession de leur vie et de leur parcours, tout en y remettant de l'ordre.

Cette partie, intitulée « Parcours, identités et obstacles des MeNA : entre aspirations et contraintes », a pour objectif dans un premier temps de présenter et d'analyser notre matériau empirique, principalement constitué d'extraits d'entretien. Nous l'articulerons au cadre théorique qui vient d'être présenté (identités, gouvernementalité et carrière) afin d'enrichir notre compréhension des trajectoires, vécus et expériences des MeNA. Cette section nous permettra ainsi d'explorer différentes thématiques qui nous guideront progressivement vers une conclusion et vers la présentation de pistes d'amélioration.

Portraits des jeunes rencontrés

Lors de nos divers entretiens, nous avons eu la chance de pouvoir discuter avec 5 MeNA ou ex-MeNA. Il semble important de décrire leur parcours afin de détailler plus en profondeur les différentes tensions qu'il peut y avoir entre leurs envies, attentes et identités. Cette partie permet dans un premier temps d'illustrer par des récits concrets et individuels ce que peuvent vivre les MeNA en Belgique.

Kamal

À son arrivée, Kamal, jeune Afghan de 17 ans, est hébergé dans un centre et entame les démarches de demande de protection internationale. Après un premier refus, il engage un recours. Comme nous l'avons vu, les MeNA Afghans font face à de nombreux refus (presque 60%). Il insiste sur la longueur et la difficulté de ce processus : deux ans d'attente avant la «grande interview» (du CGRA), une période éprouvante, surtout lorsqu'elle débouche sur un refus, vécu comme un moment particulièrement dur et démotivant. Contrairement à d'autres jeunes venus dans le cadre d'un regroupement familial, Kamal n'a plus de lien avec sa famille. Il avance seul, en construisant ses propres objectifs. Il doit aussi composer avec une identité assignée par les institutions : celle d'un MeNA, d'un étranger, renforcée par les soupçons qui pèsent sur son récit et l'absence de papiers, ce qui l'empêche de se projeter sereinement en Belgique.

Son identité désirée peut être associée à ses projets et aspirations claires. Lorsqu'on lui demande ce qui est le plus important entre les papiers, le diplôme et le travail, il répond sans hésiter : les papiers d'abord. Cette réponse reflète aussi son identité engagée (ce qu'il fait concrètement, ce pour quoi il s'engage) : il a tout mis en œuvre pour être régularisé et s'investit aujourd'hui dans un parcours scolaire en vente. Il a recherché un parrainage pour progresser en français afin de s'intégrer pleinement. Dans ce cadre, il a été mis en contact avec une famille belge afin de pratiquer le français au quotidien. Par ailleurs, il a consulté des psychologues, sur les conseils de sa tutrice, pour surmonter certains traumatismes et insomnies. Il a également travaillé comme étudiant pour préparer son avenir, mais ce travail l'a épuisé, entraînant des absences qui l'ont conduit à devenir élève libre. Il a alors choisi de se recentrer sur l'école.

Aujourd'hui, il vit dans un logement géré par Caritas International à Liège, où il apprend l'autonomie. Il souhaite bientôt vivre seul comme un adulte :

« Il y a beaucoup de gens autour de moi qui m'aident et je sens que je vais trouver vite une maison. Et dès que je trouve une maison, j'ai un peu de thune à côté après 18 ans. Du coup voilà, je vais passer le permis de conduire, je vais acheter une voiture et je vais continuer à l'école. Et je vais prendre le diplôme, je vais travailler. Comme des adultes quoi...»

Il se dit reconnaissant envers l'accompagnement de Caritas.

L'obtention d'une réponse positive à sa demande de protection internationale marque une étape décisive : elle officialise son droit de rester et rend enfin ses projets d'avenir concrets.

Jaad

À son arrivée en Belgique, Jaad, âgé 23 ans et originaire d'Afghanistan, entame un parcours marqué par la volonté de régulariser sa situation administrative et de construire un avenir stable. Ses deux priorités étaient l'obtention des papiers et la poursuite d'une scolarité afin d'obtenir un diplôme :

“Les papiers car j’ai jamais eu, même dans mon pays j’en avais pas de papiers. Sans papiers tu peux rien faire, tu peux ni travailler ni aller à l’école. (...) Et ensuite un diplôme. Les études ont été importantes, moi j’ai travaillé à 7/8 ans au pays et je sais qu’en travaillant comme ça tu vas rien gagner dans ta vie, il faut un diplôme pour bien gagner, je voulais pas être ouvrier. Quand je suis arrivé j’étais jamais allé à l’école, c’était mon rêve d’aller à l’école pour moi, c’est pour ça que je suis venu”.

En effet, ayant grandi dans un contexte où il travaillait depuis l'âge de 7 ans sans statut légal, Jaad aurait pu choisir de rester dans son pays pour continuer à travailler. Mais c'est un projet d'études et de regroupement familial qui l'a poussé à partir. Alors encore mineur, Jaad a été intégré à une famille d'accueil belge.

Contrairement à d'autres parcours où les tensions entre différentes facettes de l'identité peuvent être fortes, chez Jaad, ces dimensions d'identité assignée, désirée et engagée semblent se rejoindre sans conflit apparent. Sa famille attendait de lui qu'il fasse les démarches de regroupement familial et qu'il poursuive des études, ce à quoi il adhérerait également. Après avoir obtenu ses papiers, le regroupement familial a pu avoir lieu, et il a poursuivi son cursus en obtenant son CESS. Aujourd'hui, il suit une formation pour devenir chef d'entreprise électricien à l'IFAPME, confirmant son engagement dans un projet professionnel clair.

Les objectifs que Jaad s'est fixés étaient donc successivement : régulariser sa situation administrative, valider son diplôme, puis s'assurer une bonne qualité de vie professionnelle, évitant « un salaire d'ouvrier ». Si les deux premières étapes sont accomplies, le troisième volet est en cours de réalisation. Ce chemin n'a pas été parcouru seul : Jaad souligne l'importance d'une rencontre décisive, sans laquelle rien n'aurait pu se concrétiser. Nous reviendrons sur ce point dans une section ultérieure.

Ramin

Ramin, jeune Afghan de 18 ans, a fui son pays en raison des menaces liées à la présence des talibans et au métier militaire de son père. Arrivé en Belgique il y a environ quatre ans, il a d'abord séjourné dans un centre pour MeNA avant d'intégrer le projet d'accompagnement de Caritas International, à Liège. À son arrivée, Ramin avait des difficultés en français, mais il a progressé à l'école et grâce à ses amis. Après avoir suivi des classes DASPA, il est entré en 4ème secondaire avant d'arrêter à cause de difficultés d'apprentissage et à des troubles du sommeil liés à ses traumatismes et l'absence de motivation.

Ramin est récemment passé du statut de MeNA à ex-MeNA, il vit toujours dans un logement collectif géré par Caritas où il apprend l'autonomie au quotidien mais il n'a que 6 mois après sa majorité pour trouver un logement à lui. Ses papiers lui ont été obtenus grâce à des preuves du métier de son père, militaire. Sa famille, aujourd'hui au Pakistan, attend un regroupement familial.

Son identité désirée est celle d'un jeune adulte en insertion, qui souhaite un emploi déclaré et une vie stable. Malgré ses difficultés scolaires, il s'investit dans l'apprentissage du français, la gestion de la vie quotidienne et la recherche d'emploi. Ramin rêve de créer sa propre entreprise, d'avoir une maison, de vivre avec sa famille réunie en Belgique et sa future famille. Il persévère dans ses démarches administratives pour le regroupement familial et valorise le soutien de Caritas, qui lui permet d'avancer malgré les obstacles liés à ses traumatismes et à l'absence de repères familiaux sur place. Nous n'avons pas observé de tensions entre son identité désirée et assignée dans son discours.

Jalil

Jalil, jeune Afghan de 21 ans, illustre la tension entre son identité désirée qui est celle d'un élève motivé et consciencieux et l'identité qui lui est assignée par les contraintes de sa situation. Lors de son entretien, il a exprimé son souhait clair de réussir à l'école pour obtenir un diplôme et accéder à un emploi stable. Malgré de nombreux obstacles, il a fait preuve d'une grande régularité, se levant chaque matin pour assister aux cours.

Ses conditions de vie en centre d'accueil ont compliqué sa scolarité : les nombreux déménagements ont empêché toute stabilité, allongeant ses trajets scolaires et raccourcissant son sommeil déjà bien embrouillé par les traumatismes et pensées intrusives. Tout ceci a affecté son bien-être. Par ailleurs, la mauvaise transmission des dossiers entre les différents centres a entraîné une non reconnaissance de sa motivation, le rendant aux yeux des assistants sociaux comme jeune parmi les autres et non comme un jeune engagé et studieux, invisibilisant ses efforts et son envie de s'en sortir.

Toutefois, des difficultés liées à son logement et à des problèmes familiaux (son beau-frère demandant de l'argent dans l'immédiat car sa vie en dépendait) l'ont obligé à interrompre sa scolarité afin de trouver un travail et soutenir financièrement sa famille. Jalil a alors dû accepter un emploi non-déclaré, illustrant le décalage entre son projet personnel, soit son identité désirée, et la réalité qui l'entoure, soit son identité assignée. D'ailleurs, il a plus tard pris la décision, avec grande insistance de son assistante sociale, de quitter ce travail pour se concentrer sur ses études et donc de redevenir "dépendant" des aides sociales.

Comme beaucoup de jeunes de son âge, Jalil a eu de la peine à définir un projet professionnel précis, naviguant entre différentes options sans certitude, ce qui a joué à renforcer l'incertitude et la fragilité de son parcours d'intégration. Cependant, aujourd'hui grâce à l'aide qu'il a reçue, il semble être fixé vers un CEFA vente/business.

Noor

Noor, somalienne de 18 ans, est arrivée en Belgique après un passage par le Kenya pour prendre l'avion. Après un an et demi dans un centre à Charleroi, elle vit depuis plusieurs mois dans un logement collectif de mise en autonomie à Caritas International, à Liège. Elle a récemment obtenu ses papiers après un premier refus de régularisation, ce qui représente un tournant important dans son parcours car elle peut enfin envisager son avenir de manière concrète.

L'identité assignée à Noor est en partie portée par les attentes de sa famille, qui projette sur elle un avenir stable en Belgique : diplôme, emploi, logement. Si elle partage ces objectifs, ses choix sont aussi contraints par des réalités concrètes, comme la difficulté à trouver une école qui accepte le port du hijab, ce qui limite ses possibilités et influence son orientation.

De son côté, elle veut devenir une adulte à part entière : obtenir un diplôme, le permis de conduire, un travail. Elle n'a pas encore de projet professionnel défini, mais elle adhère à une logique claire : d'abord les études, ensuite l'emploi. Son engagement se manifeste dans la continuité de ses efforts malgré les obstacles : elle poursuit sa formation même si celle-ci ne lui plaît pas particulièrement, et reste investie dans ses démarches malgré le stress.

Tensions identitaires et enjeux du passage à la majorité

La trajectoire des MeNA et ex-MeNA est marquée par un bouleversement identitaire. Ces jeunes sont engagés dans un processus permanent de gestion identitaire dans lequel ils doivent concilier ce qu'ils aspirent à devenir (identité désirée), ce qu'ils croient que les autres attendent d'eux (identité assignée), et ce qu'ils font concrètement pour se construire (identité engagée) (Bajoit, 2003). Leur identité est constamment en évolution et en (re) construction.

Identité assignée

Tout d'abord, nous observons que **les attentes familiales** reviennent régulièrement dans les discours des MeNA. Elles sont l'une des principales formes de l'identité assignée. Certains, comme Jaad, ont été envoyés en Europe avec une mission : étudier, réussir à l'école et permettre le regroupement familial. Cela renvoie au mandat-étudiant de la typologie de Etienne et Zanna (2013) qui sera développée dans un point ultérieur. Cette pression peut les pousser à prendre des décisions qui entrent en contradiction avec leur bien-être et leur volonté personnelle. Jalil, par exemple, a dans un premier temps travaillé de façon non-déclarée pour soutenir financièrement son beau-frère en danger de mort. Il a finalement décidé d'arrêter l'école. Ce choix illustre une tension entre l'identité assignée et l'identité désirée. Il ne rejette pas simplement les pressions de sa famille, mais cherche à équilibrer celles-ci avec ses propres besoins.

Les institutions renforcent également cette identité assignée. **Le système scolaire**, notamment, projette sur les MeNA des normes et des attentes souvent inadaptées à leurs situations. On leur demande de suivre un rythme strict et de respecter des règles rigides, sans prendre en compte leur passé, leurs traumatismes, et leurs difficultés. Une coordinatrice MeNA nous explique se rendre régulièrement aux conseils de classe, non seulement pour être au courant de ce qu'il se passe à l'école pour les jeunes qu'elle encadre avec ses collègues, mais également pour rappeler aux professeurs et autres professionnels la situation difficile des MeNA (difficultés en dehors des cours, traumatismes, etc.) :

« Oui, plus les éducateurs, mais avec les professeurs, on essaie de participer au maximum au conseil de classe. On essaie comme ça. On a aussi un visu sur ce qui se passe pour les jeunes. Et ça nous permet aussi parfois de faire des petits rappels de ne pas oublier que c'est des MeNA. Tout ce qu'il y a derrière, c'est quand même important. On a déjà eu beaucoup parfois la remarque des professeurs qui disent « le jeune, il arrive, il a une heure de retard et en fait, il arrive, il dort ». Bah oui, mais en fait, ils sont six à vivre dans les chambres. La nuit, c'est là où les traumas reviennent ».

De même, **les dispositifs d'accueil** encadrent leur quotidien avec des règles strictes de comportement. Les jeunes doivent alors faire preuve de ponctualité, de fiabilité, de bonne volonté :

« Moi, par exemple, le jeune MeNA qui n'est pas fiable ici, je ne vais pas le mettre en entreprise. S'il lui vient avec un patron, il n'y a pas de souci. Moi, je ne vais pas lui en trouver. On va d'abord travailler sa fiabilité. ».

Ces règles visent à structurer le quotidien des jeunes mais peuvent être vécues comme des contraintes supplémentaires et freiner la réalisation de leurs projets personnels. A cela s'ajoute le système administratif qui impose des procédures longues et complexes pour obtenir un statut légal. Là encore, on leur demande de répondre à des critères stricts. Ces procédures peuvent générer un sentiment d'impuissance.

On peut lier **l'identité assignée aux dispositifs externes de la gouvernementalité** (Foucault, 2004) qui encouragent les MeNA à adopter des conduites et des comportements. On observe une volonté de rendre les MeNA indépendants, autonomes, avec un projet de vie, une profession, ... On retrouve l'idée qu'on n'impose pas simplement des conduites aux MeNA, mais bien que les MeNA sont encouragés, encadrés, et guidés pour adopter ces conduites de manière autonome. On leur demande de faire des choix rationnels : suivre une scolarité, faire des démarches administratives, obtenir un statut, etc. Ils sont alors encouragés à s'auto-discipliner.

Dans la continuité de la gouvernementalité, on remarque aussi que bien que ces conduites proviennent de dispositifs externes, les MeNA vont se les approprier afin de s'adapter et se conformer aux attentes sociales et institutionnelles. Par exemple, certains MeNA vont choisir des orientations scolaires et professionnelles mieux payées, plus valorisées et jugées plus utiles plutôt que celles qui les attirent le plus afin d'augmenter leur chance de régularisation et d'intégration.

Ainsi, on voit comment peut naître un décalage entre la manière dont les jeunes MeNA se perçoivent ou souhaiteraient être perçus et la manière dont le système et les procédures institutionnelles les définissent où les traitent. Toutes ces normes, règles et attentes projetées sur les MeNA peuvent fortement les contraindre sur leurs choix de vie, provoquant des tensions identitaires lorsque ceux-ci entrent en opposition avec l'identité désirée.

Identité désirée

En contraste avec les assignations, l'identité désirée renvoie à ce que les jeunes souhaitent être, à leurs projets, à leurs aspirations personnelles. Ils souhaitent être traités avec respect et dignité, comme des jeunes à part entière, avec les mêmes droits que les autres. Cela est encouragé par le système d'accueil belge considérant souvent les jeunes comme des adultes et des étrangers : *« Nous accordons aussi énormément d'importance au fait d'être traités comme des enfants et non comme des adultes. Avant d'être des étrangers, nous sommes d'abord des enfants en situation difficile »*⁷.

⁷ Unicef, ce qu'en pensent les mineurs étrangers non-accompagnés, <https://www.unicef.be/sites/default/files/2020-09/mena.pdf> p. 4

Ce besoin d'une vie "normale" s'accompagne également de projets et d'aspirations individuelles : réussir à l'école, trouver un métier qu'ils aiment, construire des relations stables, etc. Les jeunes souhaitent être reconnus pour leur singularité et non uniquement au travers de leur statut de MeNA. Nous reviendrons sur les projets personnels des MeNA dans une section ultérieure.

Les jeunes se retrouvent dans une période de grande incertitude, partagés entre la volonté de se projeter dans l'avenir, de prendre en main leur destin, de faire des choix déterminants pour leur futur, et la nécessité de répondre aux attentes extérieures.

Identité engagée

L'identité engagée correspond à ce que l'individu fait concrètement : les décisions, les actions et les engagements qu'il prend. Elle est l'expression de cette tension entre identité assignée et identité désirée. Par exemple, au cours de nos rencontres, nous avons entendu l'histoire d'un ex-MeNA vivant en situation irrégulière en Belgique. Malgré l'ordre de quitter le territoire reçu à ses 18 ans et les avis négatifs reçus en réponse à ses recours, le jeune s'est investi dans son parcours. Il a rejoint une ASBL, trouvé un travail et des amis, ... Malgré les refus, il s'est engagé en Belgique, il s'y est façonné une vie, malgré le risque de se faire expulser. L'identité engagée se manifeste donc dans les efforts, leur investissement et leurs actions motivées par une forme d'engagement et par une volonté de se projeter malgré leurs obstacles.

A travers l'analyse de ces différentes identités, nous comprenons que les MeNA sont confrontés à des questions identitaires marquées par l'instabilité, les contradictions et les tensions. Ce travail de gestion de soi est souvent épuisant. Ils sont amenés à faire des choix, prendre des décisions et agir, et cela en tentant de jongler entre les attentes extérieures à lui, ses propres envies et besoins, et ce qui est possible de faire.

Parcours d'obstacles : analyse des difficultés vécues par les MeNA et leurs accompagnants

« Les obstacles rencontrés par les jeunes : il y en a partout, le système semble conçu pour "ne pas fonctionner", tout est fait pour que cela ne fonctionne pas et ça permettrait ainsi de réguler en mettant des bâtons dans les roues ». (tuteur volontaire)

Comme nous le montre cet extrait, les MeNA sont tous confrontés à des difficultés diverses et variées durant leur carrière migratoire. Un pédopsychiatre a également tenu un discours similaire, disant qu'il y avait une volonté de la Belgique « *d'être dégueulasse* » pour casser le « *bouche à oreille* » qui dit au réseau de migrants de venir ici.

Cette partie du rapport nous permettra donc de présenter plusieurs obstacles qui jalonnent le parcours des MeNA, les freinent voire même les empêchent de vivre de manière stable et d'atteindre leurs objectifs. Nous aborderons également ces obstacles du point de vue des professionnels qui se voient également contraints par de nombreuses difficultés, ce qui peut alors priver les MeNA et ex-MeNA d'un accompagnement de qualité.

Un parcours administratif et juridique long et difficile

Comme nous l'avons déjà abordé, le système administratif et juridique constitue à lui seul un obstacle conséquent pour les MeNA. Les procédures sont longues et le système est considéré comme hostile et jugé défaillant par tous les acteurs que nous avons rencontrés.

Il peut y avoir des attentes de plusieurs années pour les entretiens, avec des délais qui peuvent durer plusieurs années entre chacun d'entre eux, ce qui démotive et stresse beaucoup les jeunes. Ces entretiens sont souvent longs et éprouvants. La parole et le récit des MeNA sont déjà beaucoup remis en question, et cela s'empire à cause de la difficulté pour les jeunes à conserver un discours cohérent : quand ils sont interrogés une deuxième fois, ils ont du mal à redire la même chose, car le laps de temps entre les deux entretiens est très long. Ils peuvent alors devenir confus, devenir plus mûrs ou apprendre à mieux s'exprimer⁸. On doute alors de leur premier témoignage. « *On va de nouveau essayer de me piéger sur mon histoire. On va de nouveau traquer mes incohérences.* » (extrait d'un entretien avec un professionnel qui parlait au nom des MeNA).

⁸ Unicef, ce qu'en pensent les mineurs étrangers non-accompagnés, <https://www.unicef.be/sites/default/files/2020-09/mena.pdf>

Ces entretiens éprouvants et la peur d'une réponse négative en conduisent même certains à quitter le pays. Un extrait de l'entretien avec Kamal dans lequel il explique comment ces entretiens et les avis négatifs peuvent être démotivants illustre cela :

« Mais il y a des gens qui ont fait ça, ils n'ont pas encore vu le papier. Ils ont refait, ils ont refait 2 ou 3 fois. Ça démotive les gens. (...) Genre, dans ta tête, tu vas dire, si je reste ici, ça sert à rien, parce que j'ai pas de papier. (...) Du coup, c'est pour ça, il y a des gens qui restent pas. Moi aussi, au début, j'ai pris la décision de partir. Je voulais quitter en Belgique. Après, je me suis dit, ma tutrice aussi, elle m'a dit, ouais, non, il faut rester. (...) Mais il y a des gens, genre, ils ont trop mal avec ça. Genre, ils parlent 4 heures, 5 heures. Après, il y a des négatifs. Parfois, pour les gens, avant, il a dit, tout ce qu'il t'a dit, c'est pas vrai, on croit rien. Alors ça, c'est un peu compliqué. »

De plus, recevoir une décision négative dans le cadre de la procédure de demande de protection internationale a des conséquences majeures car cela entraîne le retrait de la carte orange, la perte du numéro national et cela rend impossible l'acquisition d'un compte bancaire. Ce qui, en plus d'impacter leur capacité à vivre de manière autonome, impacte même leur capacité à travailler légalement. A leur majorité, il n'y a que ceux qui obtiennent ou ont déjà obtenu un statut de séjour qui peuvent chercher un logement et un travail de façon déclarée.

Système éducatif et classes DASPA inadaptées ?

Ensuite, les classes DASPA semblent montrer certaines limites. Elles se montrent évidemment nécessaires puisque c'est l'un des principaux dispositifs permettant l'intégration et la scolarisation des primo-arrivants et assimilés, notamment via des cours de français⁹. Mais pour autant, ces classes ne répondent pas toujours aux besoins des MeNA. Ces classes sont trop peu nombreuses puisqu'elles ne sont pas proposées dans toutes les écoles. Leur composition isole encore un peu plus les jeunes étrangers et les MeNA des autres élèves. Elle ne favorise pas les interactions avec des jeunes belges et donc la pratique du français, comme nous l'a dit Jaad.

Mais la principale critique qui leur est adressée et le contenu de ces classes qui se montrent trop insuffisantes et répétitives, notamment pour l'apprentissage de la langue. C'est ce que nous explique une coordinatrice MeNA « *On estime avec l'expérience que les DASPA, ce n'est pas un dispositif qui est hyper pertinent. (...) Il tourne un peu en rond. Et donc, nous, on a déjà eu des jeunes qui nous ont dit que « nous, on se fait chier en DASPA, parce que ce n'est pas qu'on ne comprend pas, c'est qu'on a besoin d'être confronté à un peu plus ». ».*

⁹ <http://www.enseignement.be/index.php?page=23677&nnavi=117>

De nombreux MeNA n'ont jamais été scolarisés ou ont seulement connu des écoles coraniques. Le système scolaire belge est alors un choc culturel pour eux. C'est ce qu'explique un membre de l'ASBL de média d'expression :

« Déjà, en Belgique, je trouve qu'on n'est pas dans un rapport à la scolarisation flexible qui s'adapte à l'enfant. C'est plus l'enfant qui va s'adapter au dispositif scolaire. En fait, pour les MeNA, c'est pareil. (...) Tu mets dans des classes 40 jeunes qui, pour la plupart, n'ont jamais été à l'école. Et tu leur demandes de rester assis sur une chaise pendant 8 heures à apprendre une langue qu'ils ne connaissent pas. Ça ne convient pas à tout le monde. ».

Un rapport au temps différent

Ensuite, un des professionnels que nous avons interrogé a abordé une notion assez intéressante : c'est l'idée que certains MeNA auraient un rapport au temps différent que les autres jeunes de leur âge. Ces jeunes sont souvent dans une logique de court terme car ils sont habitués à une logique de survie et non de planification, ce qui peut rendre l'école difficile à supporter. « Ils sont tellement, je veux dire, dans le ici et maintenant, de pouvoir dire qu'est-ce que je vais faire demain, comment est-ce que je vais manger demain, comment est-ce que je vais faire pour rembourser le tonton ou le village à qui je dois de l'argent ? » Il poursuit en expliquant qu'il est difficile pour eux de se projeter, d'autant plus avec les dégâts psychologiques qu'ils ont subis.

Ajoutons à cela que le passage à la majorité ne reflète pas toujours la réalité vécue des MeNA. En effet, beaucoup ont déjà été confrontés à des expériences éprouvantes : un parcours migratoire dangereux, des responsabilités et une forme d'autonomie imposée. Le passage de « mineurs » à « adultes » apparaît alors arbitraire, comme une étape administrative déconnectée de leur vécu. Lorsqu'on demande à Jaad ce qu'il a ressenti lorsqu'il a atteint ses 18 ans, il répond :

« Rien du tout, l'âge n'est qu'un chiffre, à 14 ans j'étais déjà adulte, j'étais à ma quatrième vie j'avais déjà perdu trois vies. Le jour de mes 18 ans j'ai même pas fêté mon anniversaire je suis allé à l'école. ».

Problématique du logement - centres, cohabitation, et recherche de logement

Le logement reste également une difficulté centrale. Tout d'abord, après être passé par les COO, beaucoup de jeunes sont envoyés dans des centres de 2ème phase. Ils ne peuvent pas choisir les centres dans lesquels ils sont envoyés. Il arrive régulièrement qu'ils soient transférés de centre en centre, les obligeant à se réintégrer à chaque fois dans de nouveaux environnements et avec de nouveaux autres jeunes. Cette problématique est

accompagnée par un manque de transfert des dossiers d'un centre à l'autre, il est alors nécessaire de redemander les projets du jeune, et de retravailler sur plusieurs points de son accompagnement. La peur des centres de se faire déloger grandit, ce qui impacte le moral au sein des centres¹⁰.

Dans un rapport de l'Unicef, les MeNA se plaignent également du fait que l'accueil soit complètement différent d'un centre d'accueil à l'autre¹¹. Au-delà des politiques et des règles qui varient, les centres dans les zones rurales sont eux aussi confrontés à des difficultés spécifiques : accès limité aux services (médicaux, psychologiques, juridiques, etc.), transport difficile (peu de transports, long trajet, horaire limité), moins d'activités extrascolaires, isolement social et psychologique des jeunes accentuant leur mal-être,...

Ajoutons à cela que la cohabitation en centre peut s'avérer difficile pour les MeNA. C'est ce qu'explique une coordinatrice MeNA : « *Le fait de mettre plein de gens, qui viennent de communautés différentes, de langues différentes, qui n'ont pas les mêmes cultures, qui n'ont pas les mêmes codes, et qui doivent respecter des mêmes règles communes qui ne sont pas les leurs et qu'on leur impose, [c'est très compliqué]* » Par exemple, Jalil a eu des problèmes avec ses colocataires de chambre dans le centre adulte. Ne suivant pas un parcours scolaire, ceux-ci n'avaient pas de rythme de sommeil fixe (musique jusqu'à tard le soir, consommation de drogue dans la chambre,...). Jalil s'est plaint à la direction de cette mésentente et, quelques jours plus tard, il s'est fait menacer au couteau par ses colocataires.

À l'approche de la majorité, les MeNA doivent chercher un logement. Cette recherche est un obstacle supplémentaire dans leur parcours. Au-delà de la pénurie de logements, les MeNA et ex-MeNAS peuvent rencontrer des difficultés spécifiques (racisme, prix des loyers, signature du loyer¹², manque de temps, absence d'un compte bancaire, parfois sans emploi stable, discriminations...) ¹³. Cette recherche peut être longue et éprouvante, et peut se répercuter sur d'autres facettes de leur vie, telles que les cours. Une éducatrice nous explique le cas d'un élève dont les professeurs lui reprochaient ses absences alors qu'en réalité, sa recherche de logement lui prenait trop de temps et ne lui permettant pas d'assister aux cours.

L'approche d'une autonomie dans leur propre logement est d'autant plus redoutée que certains jeunes manquent de compétences de base pour le gérer. Certains n'ont jamais appris à faire le ménage, cuisiner, payer leurs factures, ...

10 Unicef, ce qu'en pensent les mineurs étrangers non-accompagnés, <https://www.unicef.be/sites/default/files/2020-09/mena.pdf> p. 4) et entretiens

11 <http://www.enseignement.be/index.php?page=23677&navi=117>

12 Notamment lorsqu'ils sont mineurs, ils ne peuvent pas signer de contrat seul

13 Unicef, ce qu'en pensent les mineurs étrangers non-accompagnés, <https://www.unicef.be/sites/default/files/2020-09/mena.pdf> p. 4) et entretiens

Une santé mentale fragile

D'un point de vue psychologique, selon un rapport du Conseil Supérieur de la Santé¹⁴ et un rapport de la coordination des ONG pour le droit des enfants (CODE)¹⁵, nous pouvons constater que l'expérience des jeunes est traumatisante et cette vulnérabilité ne diminue pas forcément en Belgique. En raison de ces expériences traumatiques multiples vécues avant et pendant leur migration, les MeNA sont particulièrement vulnérables aux problèmes de santé mentale. Des études montrent une prévalence élevée de symptômes de trouble de stress post-traumatique (PTSD), d'anxiété et de dépression au sein de cette population. Parmi les symptômes observés figurent : les troubles du sommeil, les pensées envahissantes et récurrentes, la difficulté de concentration, l'hypervigilance, des troubles importants de l'humeur et des états dépressifs, ... Cela se confirme dans la plupart des entretiens que nous avons réalisés avec les jeunes, puisqu'ils nous confient avoir des problèmes de sommeil, que ce soit lié à leurs traumatismes ou à leurs différentes sources de stress. Une fois arrivés en Belgique, les fragilités peuvent être maintenues, voire aggravées par les conditions de vie et les procédures administratives. Un facteur de stress majeur est l'incertitude constante quant à leur statut de séjour et leur avenir en Belgique.

L'accès aux soins de santé mentale est un défi majeur pour les MeNA en Belgique. Les obstacles incluent le manque de connaissances sur leurs droits et les procédures pour y accéder (aussi bien pour les jeunes que pour les professionnels), la barrière de la langue, les différences culturelles, la méfiance envers les institutions publiques, ainsi que des difficultés administratives et structurelles. Même lorsque les MeNA sont mis au courant des thérapies dont ils pourraient bénéficier, on observe une pénurie de psychologues et psychiatres disponibles et formés à la situation spécifique des MeNA, impliquant des délais d'attente très longs. *« Maintenant, nous de plus en plus, quand on dit qu'il y a un suivi psy qui peut être demandé, on explique qu'il y a très peu de chance d'avoir un suivi psy (...) Mais les pys surtout qui sont habitués à notre public, et qui sont formés on va dire à ça, sont encore moins. Et donc c'est très vite compliqué d'avoir des places. Nous on a deux jeunes, on a fait la demande il y a... En mars. Il y a 3 mois, et on n'a toujours pas de réponses. »* (coordinatrice MeNA)

14 « Facteurs de fragilisation psychologique et de rétablissement chez les demandeurs de protection internationale septembre 2024 » <https://www.hgr-css.be/fr/avis/9744/sante-mentale-chez-les-demandeurs-de-protection-internationale>

15 « Santé psychique des MeNA Partie I : Etat de la situation des violences subies Analyse - décembre 2016 »

Difficultés à trouver un travail

L'ensemble de ces freins peuvent également avoir un impact sur la recherche d'un travail : difficultés avec le français, démarches administratives urgentes, difficulté à ouvrir un compte bancaire, logement instable, différences culturelles (notamment sur les horaires de travail), santé mentale fragile, traumatismes, manque de sommeil, ... Confrontés à de nombreuses difficultés, les jeunes éprouvent des difficultés à trouver ou à conserver un travail. Certains vont alors se tourner par nécessité vers le travail non déclaré qui risque d'aggraver leur précarité et leurs difficultés.

Manque de professionnels, professionnels peu / pas formés

Il y a un manque de professionnels. Nous avons déjà abordé la pénurie de psychologue et psychiatre spécialisés à la situation des MeNA mais pas seulement. Par exemple Jalil explique que son tuteur a trop de travail : *« il a vraiment envie d'aider avec nous, mais il n'a pas le temps. [Il est] toujours au CGRA avec un autre mineur... »*. Il poursuit en expliquant que c'est la même chose pour les assistants sociaux, avec un assistant pour un centre de 500 personnes, mais aussi les autres membres du centre *« Quinze personnes qui travaillent dans un centre de Croix Rouge. Comment expliquer à chacun ce qu'il doit faire ? »*. Un tuteur que nous avons interrogé confirme cela. Les tuteurs professionnels (et non volontaires) peuvent avoir jusqu'à 25 jeunes, ce qui rend difficile voire impossible un accompagnement de qualité. Ensuite, certains professionnels ont fait part, dans des cas précis, d'une forme de manque de formation concernant l'interculturalité. D'autres professionnels vont plus loin et pointent du doigt le fait que pour travailler dans un centre d'accueil, aucune formation spécifique n'est demandée. Une éducatrice explique *« En fait, tu n'es pas obligé d'avoir un diplôme dans le social et donc, c'est bien parce que, du coup, ça laisse la porte à plein de monde. Mais en même temps, du coup, parfois, tu te retrouves avec des gens qui ne sont pas formés. »* Cette mixité peut être avantageuse pour l'ouverture d'esprit, mais n'est pas toujours ressentie comme la plus adaptée pour le travail avec des jeunes, qui ont la particularité d'avoir un parcours difficile.

Cette observation s'applique encore une fois aux tuteurs : plusieurs professionnels déplorent le tutorat professionnel, ainsi que l'hétérogénéité de la prise en charge par les tuteurs. En effet, comme pour les éducateurs en centre d'accueil, tout citoyen peut devenir tuteur, aucune formation ou connaissance spécifique n'est requise même si certaines garanties sont assurées. De plus, l'investissement d'un tuteur à l'autre est extrêmement variable, ce qui a un impact direct sur le jeune.

Le parcours comme carrière migratoire

Comme nous venons de le voir, les différents obstacles auxquels les MeNA font face lors de leur parcours peuvent entraîner des bifurcations dans ce dernier. Le jeune à l'aide de son projet va chercher une stabilité et essayer de réduire l'incertitude de sa situation. Il s'agit d'un moment important pour le jeune où il va quitter la situation de l'errance pour la carrière. Le concept de carrière migratoire, tel que développé par Martiniello et Rea (2011), offre un cadre d'analyse particulièrement pertinent pour appréhender la migration non comme un simple déplacement géographique, mais comme un processus évolutif, structuré et multidimensionnel. Ce concept se construit dans le temps, marqué par des moments de transition, où les rencontres et expériences peuvent orienter ou réorienter les projets.

La carrière migratoire désigne l'ensemble du parcours d'un individu migrant, marqué par des étapes successives, des apprentissages, des changements de statuts, des adaptations et des reconfigurations identitaires. Elle met en lumière l'articulation entre le contexte institutionnel et les trajectoires individuelles, soulignant que chaque migrant construit son propre itinéraire en fonction de ses ressources, de ses aspirations et des contraintes rencontrées.

Dans la carrière, **la réussite est une finalité.** *« Il doit y avoir une force motivante à l'arrière-plan de la carrière d'un acteur. Pour comprendre la carrière d'un acteur, il faut d'abord pouvoir comprendre le(s) projet(s) et le(s) stratégie(s) qu'il poursuit. Une carrière est un processus qui tend vers le succès, la réussite. »* (Martiniello & Rea, 2011, p.3). Elle n'est pas définie par des critères objectifs et peut prendre plusieurs voies possibles. La réussite ou l'échec seront donc définis différemment par les acteurs. C'est pour cette raison que Martiniello et Rea encouragent alors d'interroger l'expérience des migrants en fonction de leurs objectifs, bien qu'ils ne soient pas toujours clairement définis au départ, leurs réussites et leurs échecs subjectifs. Chaque jeune définit donc différemment sa vision de la réussite.

La carrière migratoire et la construction identitaire sont étroitement liées, dans chaque étape du parcours migratoire, chaque obstacle surmonté ou statut acquis influence la manière dont le migrant se définit, se projette et s'intègre dans son nouvel environnement. Il existe des conflits entre les objectifs personnels et les contraintes rencontrées, des tensions qui peuvent mener à des réajustements, voire à des changements dans l'identité.

Aspirations et projets d'avenir

Le jeune migrant est rapidement confronté à la question de son avenir en Belgique. Il doit s'interroger sur ses aspirations : Que souhaite-t-il accomplir en Belgique ? Envisage-t-il de faire venir sa famille ? etc. Ainsi, l'élaboration d'un projet personnel apparaît comme une étape cruciale de leur parcours.

Comme on a pu le voir au travers de la description du parcours des MeNA mais également de la présentation des jeunes que nous avons interrogés, de nombreux projets, objectifs et aspirations peuvent les guider dans leur trajectoire de vie. Comme expliqué précédemment, les projections ne sont pas définies sur des critères objectifs, mais bien sur base d'une définition subjective et individuelle de ce qu'est la réussite pour la personne interrogée.

Lors de l'analyse de nos entretiens, en ce qui concerne la formation et l'emploi, nous constatons que les projets individuels se distinguent en **deux groupes**. **Les premiers se concentrent en priorité sur une réussite scolaire**, l'obtention d'un diplôme permettant à ces jeunes de s'assurer une stabilité, d'avoir plus de chance de trouver un travail « blanc », déclaré. Cependant, ce choix qui est très souvent encouragé par les professionnels, peut être remis en question ou bien mis en difficulté par différentes contraintes externes (logement, regroupement familial, remboursement familial ou du passeur, ...) ce qui peut entraîner certains MeNA à passer d'une logique de réussite scolaire à une logique de travail (déclaré ou non).

Les seconds, ayant fait le choix individuel de se tourner vers une **insertion professionnelle immédiate**, ou n'ayant pas su échapper aux contraintes extérieures, ne finissent pas leur parcours scolaire. Dans les cas que nous avons observés, ces jeunes finissent souvent par faire du travail non-déclaré que ce soit à Liège, à Bruxelles (Jalil) ou même à Anvers (Frère de Ramin et Nardos du documentaire Racines).

Nous pouvons ici lier ces deux types de projets (éducation ou travail) avec l'identité assignée via les attentes parentales en faisant appel au travail de Etienne et Zanna (2013), qui développent une typologie des MIE (ce qui équivaut aux MeNA) et du **mineur « mandaté »**. Dans notre cas, en se concentrant sur la formation et l'emploi, la figure du mineur mandaté avec les profils mandaté-travailleur et mandaté-étudiant ressortent des discours.

En effet, le **mandaté-travailleur** est envoyé en Europe par sa famille ou sa communauté pour subvenir à leurs besoins économiques ; il cherche rapidement à travailler, parfois illégalement, et est focalisé sur la réussite de son projet migratoire.

Certains professionnels tentent de l'aider à prendre du recul par rapport à ce mandat collectif, qui freine son accompagnement individuel, d'autant que la famille reste souvent son principal repère et donc le jeune est mis sous "pression".

Le **mandaté-étudiant**, lui, considère la protection institutionnelle comme un moyen d'accomplir son projet d'études, souvent en lien avec son parcours antérieur et des aspirations impossibles à réaliser dans son pays d'origine. Cependant, il est fréquent que la non obtention du titre de séjour, des problèmes familiaux ou d'autres difficultés poussent le jeune vers un profil travailleur. Par exemple, Jaad n'était pas envoyé par ses parents dans l'attente d'un retour financier. En plus d'être en danger dans son pays, il est venu pour apprendre, l'école n'étant pas ou peu accessible à cause des talibans, notamment.

Le projet individuel, un chemin vers une meilleure stabilité ?

Développer un projet individuel clair constitue une étape clé dans la carrière de ces jeunes. Cela leur permet de se projeter au-delà de la perte de statut, de stabiliser une situation floue et en déséquilibre.

Dans l'attente de leur titre de séjour, ces jeunes vivent une certaine errance institutionnelle, liée aux "ratés" de l'accueil et de la prise en charge dans laquelle les jeunes peuvent avoir du mal à se projeter. ***Vais-je avoir mes papiers ? Si je reçois une réponse négative : Est-ce que je vais en Belgique illégalement ? Est-ce que je me lance dans un recours ? Est-ce que je vais partir dans un autre pays ?***

En ce sens, le projet devient un outil de passage vers une logique de carrière : il structure l'avenir malgré l'instabilité.

Le rôle des intervenants

Dans leur carrière, les jeunes vont rencontrer des professionnels ou des personnes externes qui vont avoir une influence sur leur projet. En effet, ils peuvent être des « **adjuvants** » au projet, c'est-à-dire aider le jeune à mettre au clair sa situation que ce soit psychologiquement ou administrativement. Quelques-unes de ces rencontres peuvent également s'avérer être significatives pour le jeune car ces personnes vont au-delà de ce qui est attendu d'eux, en investissant du temps supplémentaire, permettant ainsi de construire une relation plus proche avec le MeNA. En revanche, certains professionnels et institutions finissent par devenir des « **opposants** », parfois même malgré eux. Ceci peut être notamment expliqué par un manque de temps, une absence de rigueur lors des suivis administratifs ou un manque d'intégration des envies des jeunes au moment de les conseiller.

Pour les **opposants**, on peut citer par mal d'exemples déjà abordés plus tôt dans le rapport : le système scolaire qui pousse les jeunes vers une filière qui ne correspond pas à leurs envies ; les dossiers qui ne sont pas communiqués lorsqu'un jeune change de centres ; les tuteurs qui s'occupent de trop de dossiers et n'ont plus de temps pour les jeunes ; les professionnels non formés qui manquent de compréhension sur la situation et le vécu des jeunes ...

Les professionnels qui accompagnent le MeNA peuvent au contraire devenir des **adjuvants**. Par exemple, Jaad nous raconte qu'il a été aidé par son directeur d'école. Celui-ci a accepté de remplacer, pour ce jeune uniquement, les cours de pratique (couture) par des cours de français parce qu'il avait déjà des compétences en couture, acquises dans son pays. Jaad affirme que ce privilège l'a fortement aidé dans l'apprentissage de la langue et donc dans le reste de son parcours. Kamal nous a confié que des séances avec un psychologue lui ont permis de surmonter ses traumatismes et de ne plus en faire des insomnies. Enfin, Ramin qualifie les aides que Caritas lui a fournies de très utiles. Par exemple, comment vivre en autonomie et s'occuper d'un ménage (lave-vaisselle, faire les courses, faire à manger...). On voit ici que les aides et l'accompagnement proposés par les professionnels peuvent porter leurs fruits et sauver certains MeNA de situations très difficiles.

Mais certaines rencontres peuvent être encore plus marquantes et devenir particulièrement significatives pour ces jeunes. Nous pouvons reprendre l'exemple de l'assistante sociale de Jalil, qui l'a pris sous son aile et l'a très fortement soutenu et influencé dans des moments charnières de sa vie. Jalil nous a répété à plusieurs reprises à quel point il lui est redevable et qu'il n'en serait pas là sans elle. Un autre exemple déjà abordé est celui de la famille d'accueil de Jaad qui a joué un grand rôle dans l'apprentissage de la langue, de la culture et dans ses démarches administratives : « *Si ma famille d'accueil n'était pas là j'aurais pas eu mon CESS, j'aurais pas eu ma qualification* ». On pourrait aussi insérer dans cette logique le parrainage dont nous avons entendu parler lors du documentaire « Racines ».

Les deux jeunes parrainés, en plus de ceux présents dans la salle de cinéma, ont affirmé que cette rencontre avec leur parrain/marraine est très importante à leurs yeux, aussi bien pour l'apprentissage du français que pour combler une solitude due au manque d'interaction et de présence de la famille d'origine.

Ces différents types de rencontres qualifiées comme significatives, permettent aux MeNA de remettre de l'ordre et de trouver de la stabilité dans leur parcours actuel et leur projection. Avoir un projet personnel permet au MeNA de passer d'une situation floue vers une situation plus contrôlée. Le jeune, via son projet, retrouve un sens, une direction vers laquelle s'orienter.

Il est cependant important de souligner qu'avant même de pouvoir développer ces projets, l'obtention de papiers est primordiale pour les MeNA. Pour tous les jeunes que nous avons interrogés, lorsque nous leur demandions quel était le plus important entre les papiers, le diplôme et le travail, ils répondaient tous les papiers en priorité. L'obtention des papiers devient nécessaire et même une condition minimum à l'aboutissement de leurs projets et aspirations en Belgique.

Conclusion

Tout au long de cette recherche, nous avons essayé de mettre en lumière la complexité et la diversité des trajectoires des MeNA en Belgique, au moment de la perte du statut et ce qu'il en suit. L'analyse des récits de vie des professionnels et MeNA/ex-MeNA recueillis montre que cette transition constitue un moment charnière rempli de tensions et d'incertitudes pour les jeunes mais aussi pour les professionnels. En effet, ces derniers nous ont montré un manque de connaissance sur missions de certains autres professionnels. Comme nous a indiqué un professionnel d'un CEFA, l'espace d'incertitude existant semble avoir été identifié et partiellement comblé par le projet "HYMA" :

« Justement, c'est vrai que la réalité des institutions, on s'est aperçu que les institutions fonctionnaient un peu, je veux dire, de manière individuelle, sans avoir de liaison. Et c'est là que le CRIPEL est intervenu depuis deux ans, pour ce fameux projet "HYMA", de pouvoir recentrer tous les intervenants, et de se rencontrer, de se connaître, et de comprendre un peu les réalités de chaque institution. »

De plus, il semble y avoir des problèmes institutionnels dans l'attente de réponses administratives (Entretien Kamal) et la circulation des dossiers (Entretien Jalil).

Les MeNA doivent sans cesse composer avec des attentes institutionnelles, des dispositifs d'accompagnement parfois limités, des attentes familiales et personnelles, tout en tentant de se projeter dans l'avenir. De ce que nous avons observé, la construction d'un projet semble significative et permet à ces jeunes de sortir d'une situation « d'errance ». Maintenant qu'il se trouve dans la carrière, comme nous l'avons définie, le jeune va faire une succession de rencontres, qu'elles soient professionnelles, amicales ou non-institutionnelles, etc. Il est possible que ce jeune fasse des rencontres significatives, dans le sens où elles vont participer grandement à l'avancée du projet, au rétablissement d'une situation stable (santé mentale, vie scolaire, choix d'emplois...).

Cependant, lors de nos entretiens, il semble que ces rencontres significatives n'émanent pas d'un espace fermé (c'est-à-dire un espace codifié comme les centres, le CGRA, les administrations...). En effet, elles émanent souvent de rencontres interpersonnelles dans des espaces ouverts et informels. Nous nous inspirons ici des travaux du sociologue E. Belin (1999) et de ses travaux portant sur la « bienveillance dispositive ». Belin y développe, entre autres, cette idée d'une « bienveillance dispositive » qui renvoie à la propriété d'un environnement ouvert et reconnaissant vis-à-vis de l'autre. Cet espace rend possible l'établissement d'une relation de confiance, permet ainsi l'accueil et l'orientation de l'individu et offre la possibilité au jeune de s'ouvrir et de se (re)construire.

Dans ces espaces, le MeNA va rencontrer un professionnel, un parrain ou une famille d'accueil, ce qui va permettre au jeune de remettre de l'ordre dans son parcours, en se remémorant les étapes importantes, lui permettre de se projeter, l'aider dans différents apprentissages de la vie d'adulte et donc de reprendre possession de sa vie.

Cependant, cette confiance doit se construire sur le long terme, et les temporalités limitées des dispositifs d'accueil ou d'accompagnement rendent difficile la construction de cette confiance dans ces espaces. Les professionnels doivent souvent aller au-delà de leurs missions institutionnelles, prendre du temps de leur vie personnelle, voire mettre en danger leur position d'un point de vue légal, pour faire des arrangements pour ces jeunes. De plus, ces relations interpersonnelles avec des jeunes stressés, et parfois dans des situations d'illégalité, avec différentes pressions externes, des traumatismes, sont compliquées à construire sur du court terme. Cependant, dans les différentes institutions (centres, écoles, ...), le temps est compté, la place à la discussion et à l'établissement d'une relation de confiance sont fortement complexes.

« Donc, je vais dire, si on avait l'occasion de les avoir plus longtemps, sans avoir cette pression, ... ce moment-là, on pourrait travailler le fond. Parce qu'on a beaucoup d'objectifs avec eux. Et je crois qu'on n'a pas assez de temps pour pouvoir faire tout ce qu'on a à faire avec eux... Il faut faire connaître les outils, les termes techniques du métier, ... on a à peine commencé que déjà ils ont 18 ans » (travailleuse CEFA).

Ce cadre théorique éclaire ainsi les tensions vécues par les jeunes dans leur parcours, tout en soulignant l'importance d'un environnement durablement bienveillant pour soutenir leur cheminement.

Cette construction entre le jeune et le professionnel est mise en difficulté par un manque de temps, de personnels mais aussi d'espaces ouverts permettant cette discussion, ce moment d'échanges entre le jeune et l'adulte.

Il semble important de s'intéresser à des projets déjà existants qui intègrent en leur sein, des relations interpersonnelles, une proximité et des espaces ouverts. Par exemple, le projet de parrainage de Mentor-Escale (Mentor jeunes) et de Live in Color. Le projet des familles de parrainages semble avoir grandement aidé les jeunes. Ce qui ressort, c'est que les visites et excursions avec les familles de parrainage ont permis de rompre avec la solitude à laquelle font face de nombreux MeNA, mais aussi un apprentissage accéléré du français (car pratiqué intensivement dans un contexte non-scolaire) et des discussions qui permettent de remettre de l'ordre dans la vie des MeNA. Ils racontent ce qu'ils ont vécu, leurs rêves et ce qu'ils s'imaginent du futur. C'est un moment et un endroit où les choses peuvent reprendre du sens. Les familles d'accueil remplissent, elles aussi, le rôle d'une rencontre significative, en aidant à l'apprentissage du français et de la culture, en organisant des moments de famille que le jeune n'a pas la possibilité d'avoir avec sa famille.

De plus, nous pouvons aussi parler des AMO, qui vont s'occuper de ces jeunes au-delà des 18 ans, qui est le moment de rupture d'une grande partie des aides institutionnelles. Un accompagnement au-delà des 18 ans semble être une chose importante en ce qui concerne l'accompagnement des MeNA. En effet, avoir 18 ans n'est pas synonyme de stabilité et de vision claire sur quel avenir poursuivre. L'accompagnement des MeNA gagnerait à se prolonger au-delà de cette ligne des 18 ans, il faudrait continuer à les suivre, comme le font déjà les AMO qui soutiennent les jeunes, ainsi que leur famille, en difficulté ou en danger.

Perspectives d'action et recommandations

Au travers de nos entretiens, les professionnels et les (ex-)MeNA nous ont partagé certaines pistes d'amélioration qu'ils aimeraient voir être mises en place. Cette section permet ainsi de présenter plusieurs de ces recommandations qui pourraient ainsi donner des pistes d'amélioration à mettre en place dans l'avenir.

Améliorer le parcours administratif et juridique

Les professionnels aimeraient que les jeunes obtiennent leur titre de séjour **« le plus tôt possible. »** et qu'il y ait moins d'ordres de quitter le territoire. Comme expliqué précédemment, le gouvernement actuel est perçu comme hostile envers les migrants, ce qui vise à décourager les arrivées. Les professionnels souhaiteraient une approche plus humaine et moins extrémiste. Les interrogatoires devraient être davantage basés sur la confiance et l'écoute plutôt que sur la remise en question de leur discours et l'évaluation de leur légitimité.

Les jeunes MeNA devraient également être mieux informés sur la manière de se préparer à la majorité. Ils ne sont souvent pas conscients des risques et des enjeux. Une membre d'un CEFA explique : **« Ils ne réalisent pas quand ils arrivent à 16 ans qu'ils n'ont que 2 ans. Et que donc, leur investissement dans les classes DASPA qui sont progressives pendant six niveaux [est important]. Tout ça, c'était un leurre. C'était du bluff. Et qu'après, on leur dira. Non, il n'y a pas de statut pour vous. Retournez. »**

Ensuite, l'arrêt de l'accompagnement global à 18 ans est perçu comme brutal. Quantité de professionnels rencontrés plaident pour une continuité de l'accompagnement au-delà de la majorité. Un membre d'une ASBL suggère de créer un statut spécifique pour les ex-MeNA : **« Il existe des dispositifs pour les jeunes Belges qui arrivent à 18 ans et qui sont un peu en solo. (...) Ben, pourquoi ne pas faire ça ? Pourquoi ne pas créer un statut d'ex-MeNA qui permettrait à ces jeunes-là de bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement jusqu'à 25 ans ? ».**

Deux solutions aux classes DASPA

Comme expliqué dans ce rapport, les classes DASPA sont souvent jugées comme insuffisantes, voire inadaptées : elles sont parfois trop répétitives et ne permettent pas un apprentissage du français suffisant.

Une coordinatrice MeNA, qui juge les classes DASPA comme **« pas hyper pertinentes »**, explique alors vouloir favoriser les CEFA : **« Pour moi, les CEFA deviennent de plus en plus la clé pour les jeunes parce qu'ils apprennent un métier, ils sont payés, ils font moins d'école et ils ressortent avec des vraies compétences. (...) Et pour**

l'apprentissage français aussi, ça te met directement en condition. Tu es obligé de t'adapter. Donc, on essaie vraiment de pousser un peu les jeunes là-dedans. (...) Je pense que c'est l'un des meilleurs dispositifs pour les jeunes qu'on a en ce moment. »

Une autre solution aux difficultés d'apprentissage du français (dégagée de nos entretiens, mais également du documentaire « Racines ») sont les familles d'accueils et les familles de parrainage : nous voyons qu'avec ces familles, la pratique du français au quotidien, dans des interactions familiales, permet de s'approprier la langue de manière plus rapide et efficace. Ainsi, il serait utile de rendre les classes DASPA plus pertinentes et poussées, mais aussi de davantage développer et proposer des alternatives complémentaires pour apprendre le français, au travers de dispositifs tels que les familles d'accueil et les familles de parrainages.

Il faudrait également encourager une orientation professionnelle plus personnalisée, adaptée aux capacités et aux envies des jeunes. Il faut aussi davantage les informer de leurs droits et les protéger des travaux non-déclarés dans lesquels ils sont exploités. On retrouve ici l'exemple de Jalil qui travaillait « au black » sans le savoir.

Formation et coordination des professionnels

Le manque de personnel dans les centres et les services sociaux est un frein majeur à l'accompagnement individualisé et au suivi des jeunes. Il faut donc déjà tenter de répondre à ce manque de ressources humaines.. Ensuite, comme expliqué auparavant, les professionnels (notamment les tuteurs, les assistants sociaux et les professionnels de la santé mentale) ne sont pas suffisamment formés aux spécificités du public MeNA (traumatismes, interculturalité, déontologie, ...). Il serait alors pertinent de développer davantage de formations leur permettant de mieux comprendre la problématique des MeNA.

Enfin, la communication et la collaboration entre les différentes institutions (écoles, centres d'accueil, services sociaux, tuteurs, PMS, ...) doivent être encouragées et structurées. C'est d'ailleurs en grande partie en réponse à ce besoin que le projet du Hub HYMA s'est créé, développant une plateforme de coordination multidisciplinaire sur le territoire de Liège Huy Waremmes, permettant une meilleure collaboration entre professionnels de secteurs différents. Il faut également répondre au problème du manque de partage des dossiers et des informations pour un suivi plus efficace et plus adapté dans le respect de la déontologie et du RGPD.

Bibliographie

Bajoit, G. (2003). *Le changement social : approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*. Armand Colin.

**Belin, E. (1999). *De la bienveillance dispositive*. *Hermès*, n° 25(3), 243.
<https://doi.org/10.4267/2042/14992>**

**Etiemble, A., & Zanna, O. (2013). *Actualiser et complexifier la typologie des motifs de départ du pays d'origine des mineurs isolés étrangers présents en France (Synthèse)*. Mission de Recherche Droit et Justice.
https://www.infomie.net/IMG/pdf/synthese_-_actualisation_typologie_mie_2013-2.pdf**

Foucault, M. (2004). *Naissance de la biopolitique : Cours au Collège de France (1978-1979)*. Paris : Gallimard/Seuil.

Greimas, A. J. (1977). *Sémantique structurale : Recherche de méthode*. Larousse.

Lucie Lodewick, « La loterie afghane : Belgique ou Pays-Bas, la donne change! », *Analyses de l'IRFAM*, n° 7, 2025.

Martiniello, M., & Rea, A. (2011). *From migration flow to migratory careers. Elements for a new theoretical perspective on contemporary mobility perspective*. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.3694>

Annexes

Annexe 1 : Partie statistiques supplémentaires

1.1. Evolution des flux migratoires et profils de MeNA en Belgique et en Europe (2015-2024) :

En 2015, l'Europe a connu un afflux migratoire sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale, avec plus d'un million de personnes arrivant sur le continent. Selon l'agence européenne de surveillance des frontières (Frontex), 710.000 nouveaux migrants de tout âge et de toute génération aspirant à une vie meilleure, fuyant la guerre et/ou le dérèglement climatique, sont arrivés sur le territoire de l'Union Européenne via la mer Méditerranée et les Balkans, depuis l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud. Leur parcours est le plus souvent périlleux. On compte 17.000 morts et disparus entre 2014 et 2018 en mer Méditerranée principalement et plus de 6.000 morts sur les routes africaines¹⁶.

Cette tendance s'est reflétée en Belgique, où, au cours de la même année, plus de 5 000 nouveaux MeNA ont foulé le sol belge pour la première fois¹⁷. Parmi eux, 3 099 étaient des demandeurs d'asile, contre 1.732 en 2014. Les MeNA représentaient alors une part significative des arrivées, avec 31 % des personnes arrivant aux frontières de l'Union européenne ayant moins de 18 ans. En Belgique, la majorité de ces jeunes étaient des garçons, représentant 86 % des MeNA arrivés en 2015.

En 2017 et 2018, les arrivées en Europe comptaient de nombreux enfants non accompagnés. Globalement dans l'UE, les MeNA représentent 15% de l'ensemble des demandeurs d'asile âgés de moins de 18 ans. L'énorme majorité de ces MeNA arrivant sur le sol européen sont des garçons (89%). Ce sont souvent des jeunes proches de la majorité, âgés de 16 ou 17 ans (77%, soit 24 200 MeNA). Ceux âgés de 14 à 15 ans représentent 16% (environ 5 500 personnes) et ceux de moins de 14 ans représentent 6% (près de 2 000 personnes).

¹⁶ Tchibangu, Tehilanda Julie. La construction identitaire des Mena au fil des dispositifs prévus par la politique d'accueil en Belgique francophone. Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université catholique de Louvain, 2019. Prom. : André, Géraldine ; Verhoeven, Marie. <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:22630>

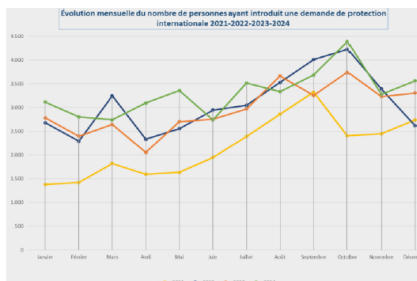
¹⁷ <https://lacode.be/wp-content/uploads/2022/09/Analyse-impact-psy-de-la-migration-PARTIE-I-Etat-de-la-situation-des-violences-subies.pdf>

Quelque 3500 enfants non accompagnés, principalement originaires de Tunisie, d'Érythrée et de la Guinée, sont arrivés en Italie par la mer (soit environ 15 % de l'ensemble des arrivées). Plus de 1900 autres, dont une majorité d'Afghans, de Pakistanais et de Syriens, sont arrivés par la mer via la Grèce. Étant donné sa position de porte de l'Europe via la méditerranée, l'Italie en a reçu 10.005, l'Allemagne 9.085, les Pays-Bas 1.180, la Suisse 7658. En 2017, la Belgique a reçu pour sa part 735 MeNA qui ont introduit une demande de protection internationale, dont 16% ayant moins de 14 ans.

En 2019, 23 379 premières demandes de protection internationale ont été introduites en Belgique, et le CGRA estimait à environ 1 200 le nombre de MeNA ayant introduit une demande de protection internationale, représentant 9 % du total des MeNA enregistrés dans les États membres de l'UE cette année-là.

Plus récemment, en 2023, 35 507 personnes ont introduit une demande de protection internationale auprès de l'Office des étrangers (OE) en Belgique. 2 594 ont déclaré être des MeNA, soit une baisse de 32,7 % par rapport à l'année précédente ; parmi eux, 87 % étaient des garçons, principalement originaires d'Afghanistan (26 %), d'Érythrée (18 %), de Syrie (15 %) le reste venant de Palestine, Syrie, Turquie, etc¹⁸.

L'année suivante, en 2024, le nombre total de demandeurs de protection internationale a augmenté pour atteindre 39 615 personnes, soit une hausse de 11,6 % par rapport à 2023 et de 7,2 % par rapport à 2022. Les principaux pays d'origine des demandeurs étaient la Palestine, la Syrie, l'Afghanistan, l'Erythrée et la Turquie¹⁹.



Par ailleurs, 2 345 personnes se sont déclarées MeNA, soit une baisse de 9,6 % par rapport à l'an passé ; après vérification, 1 522 ont été considérées comme MeNA, dont 86,1 % de garçons.

Nous pouvons constater (tableau ci-contre)²⁰ sur ces 4 dernières années que le taux de demande de protection

¹⁸ Aperçu statistique | Belgium et <https://www.cgra.be/fr/actualite/statistiques-decembre-bilan-2023>

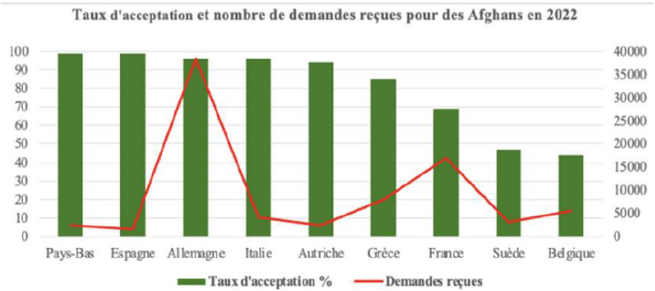
¹⁹ <https://www.cgra.be/fr/actualite/statistiques-decembre-bilan-2024>

²⁰ https://www.cgra.be/sites/default/files/statistiques_dasile_decembre_2024.pdf

internationale ne fait qu’augmenter, d’années en années. Les mois où le plus de demandes sont effectuées sont les 5 derniers mois de l’année civile, et plus particulièrement le mois d’octobre.

1.2. Une explication des nombreux refus des Afghans :

En ce qui concerne les Afghans, il semble selon Lodewick (2025) qu’il existe une explication aux multiples refus auxquels ce peuple fait face. L’auteure analyse les écarts marqués dans les taux d’acceptation des demandes de protection internationale déposées par des ressortissants afghans entre la Belgique et les Pays-Bas. Alors que la majorité des États européens acceptent plus de 80 % de ces demandes, la Belgique affichait en 2022 le taux d’acceptation le plus bas (44 %), contre 99 % pour les Pays-Bas, qui détenaient le taux le plus élevé. L’Allemagne, malgré un nombre très important de demandeurs, présentait un taux de 96 %. Ces disparités sont d’autant plus frappantes qu’elles surviennent dans un cadre institutionnel européen commun, avec des recommandations harmonisées de l’Agence de l’Union européenne pour l’asile (AUEA).



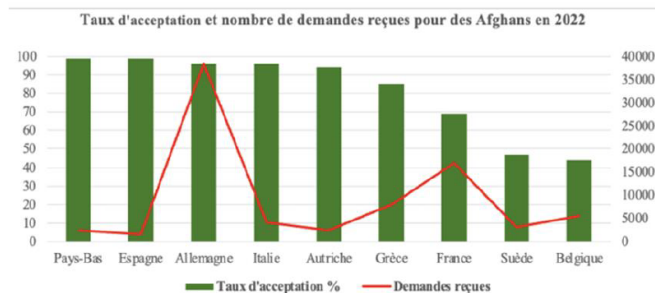
Source : Database - Migration and asylum - Eurostat

Lodewick écarte deux explications simples : d’une part, il n’existe pas de lien entre le nombre de demandes reçues et le taux d’acceptation, comme le montre le cas de l’Allemagne qui maintient un taux élevé malgré un grand volume de dossiers. D’autre part, l’idéologie politique ne suffit pas à expliquer ces différences, les discours officiels en Belgique et aux Pays-Bas étant similaires sur la limitation de l’immigration

internationale ne fait qu'augmenter, d'années en années. Les mois où le plus de demandes sont effectuées sont les 5 derniers mois de l'année civile, et plus particulièrement le mois d'octobre.

1.2. Une explication des nombreux refus des Afghans :

En ce qui concerne les Afghans, il semble selon Lodewick (2025) qu'il existe une explication aux multiples refus auxquels ce peuple fait face. L'auteure analyse les écarts marqués dans les taux d'acceptation des demandes de protection internationale déposées par des ressortissants afghans entre la Belgique et les Pays-Bas. Alors que la majorité des États européens acceptent plus de 80 % de ces demandes, la Belgique affichait en 2022 le taux d'acceptation le plus bas (44 %), contre 99 % pour les Pays-Bas, qui détenaient le taux le plus élevé. L'Allemagne, malgré un nombre très important de demandeurs, présentait un taux de 96 %. Ces disparités sont d'autant plus frappantes qu'elles surviennent dans un cadre institutionnel européen commun, avec des recommandations harmonisées de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA).



Source : Database - Migration and asylum - Eurostat

Lodewick écarte deux explications simples : d'une part, il n'existe pas de lien entre le nombre de demandes reçues et le taux d'acceptation, comme le montre le cas de l'Allemagne qui maintient un taux élevé malgré un grand volume de dossiers. D'autre part, l'idéologie politique ne suffit pas à expliquer ces différences, les discours officiels en Belgique et aux Pays-Bas étant similaires sur la limitation de l'immigration

afghane, alors même que la situation en Afghanistan justifie largement le droit à la protection internationale selon la Convention de Genève.

L'explication réside dans une analyse plus fine des politiques publiques, qui sont le produit d'un enchevêtrement administratif et décisionnel construit sur plusieurs décennies. Deux séries de facteurs sont identifiées. D'abord, sur le plan de la gestion interne, les Pays-Bas consacrent des budgets nettement plus importants à l'accueil et au traitement des demandes d'asile (2,5 milliards d'euros pour le COA, Centraal Opvang van Asielzoekers et 762 millions pour l'IND, Immigratie-en Naturalisatiedienst en 2023), tandis que la Belgique investit beaucoup moins (838 millions pour Fedasil et 57 millions pour le CGRA). Les Pays-Bas disposent aussi de plus de places d'accueil (70 500 contre 35 651 en Belgique en 2023), même si les deux pays font face à une saturation chronique. En Belgique, le manque de places entraîne l'exclusion de nombreux demandeurs d'asile, notamment les hommes seuls, des services essentiels et des droits fondamentaux. Par ailleurs, la capacité d'enregistrement et la rapidité des procédures sont limitées par le manque de personnel et la complexité administrative belge, alors que les Pays-Bas ouvrent des centres d'urgence pour limiter le sans-abrisme.

Sur le plan externe, les Pays-Bas collaborent activement avec l'AUEA, bénéficiant de l'appui d'experts internationaux et de formations, contrairement à la Belgique. Enfin, la coopération entre gouvernements et société civile diffère : l'ONG néerlandaise VluchtelingenWerk Nederland joue un rôle d'interlocuteur influent auprès des autorités, tandis que son équivalent belge, VluchtelingenWerk Vlaanderen, a un impact plus limité et agit surtout comme lanceur d'alerte. Cette différence dans la relation avec la société civile contribue à l'application plus ou moins stricte des recommandations internationales.

1.3. Évolution des Demandes d'Asile :
Focus sur la Palestine, la Syrie et
l'Afghanistan (2015–2024)

Top 5 des nationalités les plus représentées parmi les demandeurs de protection internationale se déclarant MeNA au moment de l'introduction de la demande en 2024	
Nationalité	Nombre de personnes
Erythrée	513
Syrie	422
Afghanistan	397
Guinée	171
Palestine	143
Autres pays	699
Total 2024	2345

Si nous observons l'évolution, de 2015 à 2024 (voir tableau ci-contre)²¹, des nationalités les plus représentées parmi les personnes ayant introduit une demande de protection internationale (les premières demandes et les demandes ultérieures). Si nous concentrons notre attention sur trois nationalités principales : la Palestine, la Syrie et l'Afghanistan, on observe tout d'abord une augmentation spectaculaire du nombre de demandes provenant de personnes de nationalité palestinienne. En effet, alors qu'on ne comptait que 11 demandes en 2015, ce chiffre atteint 5 692 en 2024, soit une hausse de 75 % entre 2023 et 2024. Cette évolution traduit, malheureusement, une aggravation récente de la situation géopolitique et humanitaire dans les territoires palestiniens.

La situation des demandeurs syriens est également marquante. Après un pic de 10 415 demandes en 2015, lié à la guerre civile, le nombre de demandes a fortement diminué les années suivantes, avant de repartir à la hausse à partir de 2021. Cette reprise récente témoigne de la persistance de l'instabilité et de l'insécurité en Syrie.

En ce qui concerne l'Afghanistan, on constate une évolution plus fluctuante. Le nombre de demandes, élevé en 2015 (8 308), a connu des variations importantes au fil des années. En 2024, il s'établit à 3 541, soit une légère baisse de 5 % par rapport à l'année précédente, malgré la dégradation continue de la situation sécuritaire dans le pays. Cette diminution pourrait s'expliquer par le durcissement des politiques migratoires en Belgique.

²¹ *STAT_IB-DPI_FR_2015-2024.pdf*

Annexe 2 : Grille d'entretien professionnel

Question introductive : Dans quelles circonstances vous êtes amenés à travailler avec des MeNA ?

Introduction

- Présentation de l'objectif de l'entretien et du cadre de la recherche.
- Rappel des règles de confidentialité et du droit de ne pas répondre à certaines questions.
- Demande de consentement pour l'enregistrement de l'entretien (si applicable).

1. Parcours et rôle professionnel

- Fonction actuelle
- Depuis combien de temps ?
- Principales missions auprès de ce public → au niveau individuel et collectif
- Seul(e) ou en collaboration avec d'autres structures (associations, institutions, services publics) ?

2. Accueil et prise en charge des MeNA

- Comment ça se passe avec les Mena dans le cadre du dispositif X ? Comment vous vous y prenez ?
- Par quel(s) intermédiaire(s) ?
- Qu'est-ce qu'on met en place ?
- Comment se passe l'arrivée d'un MeNA dans la structure ?
- Quelles sont les étapes de prise en charge ?
- Difficultés lors de l'accueil d'un MeNA ?
- Prise de contact avec MeNA ?
- Comment rentrer en contact avec des MeNA ?

3. Accompagnement juridique et administratif → renvoie à la prise en charge

- A quels obstacles se heurtent-ils ?
- Y-a-t-il plus de garçons que de filles ? Qu'est-ce que ça implique ?
- Obstacles administratifs ?
- Accompagnement dans les démarches (demande d'asile, reconnaissance en tant que MeNA, etc.)

- Traitement différent selon leur pays d'origine ou situation personnelle ?

4. Accès aux droits et insertion sociale → relation avec les autres (entre soi)

- Nouer des relations avec les autres au sein de l'école par exemple, ou bien, développement d'un « entre-nous » ?
- Ont-ils les mêmes droits que les autres élèves/ jeunes ? Si formel oui, pratique ? Dans quelles conditions vivent-ils ? Différence filles-garçons ?
- Accès aux soins, au logement et à l'éducation → en pratique, ça donne quoi ?
- Dispositifs pour favoriser l'intégration sociale et professionnelle ?
- Discriminations ou des inégalités d'accès aux services ?

5. Santé physique et mentale

- Est-ce qu'ils vont bien, physiquement, mentalement ? Qu'est-ce qui fait que ça va ou pas ?
- Problématiques spécifiques de santé (traumatismes, troubles psychologiques, etc.) chez les MeNA ? Différence filles-garçons ? Différence selon l'âge ?
- Relation avec les autres - différence filles-garçon ?
- Soutien psychologique ou médical ?
- Freins à la prise en charge de la santé ?

6. Relation avec les ex-MeNA

- Maintien du contact quand ils quittent la structure ?
- Est-ce que vous êtes en relation avec d'autres services pour le suivi ou la préparation à la transition ?
- Après leur majorité, comment ça se passe ?
- Sortie du dispositif ?
- Y a-t-il un accompagnement spécifique pour les ex-MeNA ?

7. Évaluation des politiques et recommandations

- Selon vous, quelles sont les forces et les faiblesses du système actuel de prise en charge des MeNA ?
- Quels changements ou améliorations souhaiteriez-vous voir mis en place ?
- Quels conseils donneriez-vous à un professionnel débutant dans ce domaine ?

8. Comment entrer en contact avec les MeNA ?

- Barrière de la langue
- Communication ? Comment s'y prendre ? Comment les faire travailler avec nous ? Comment les mettre à l'aise ?
- Autres conseils ?
- Faut-il une étudiante pour une fille MeNA et un étudiant pour un garçon MeNA ?

Annexe 3 : Grille d'entretien MeNA

Intro :

- Etudiant en sociologie (qui s'intéresse à la façon comment la société fonctionne, la manière dont les personnes entrent en interaction les uns avec les autres)
- Mandaté par le CRIPEL
- On veut essayer de comprendre ton expérience (individuelle et commune avec les autres MeNA "les jeunes comme toi") et / ou la façon dont tu perçois / te représente l'école
- Les rassurer : confidentialité, pas là pour juger, ...

1. Activité introductive avec les émotions

2. Relations :

- Comment ça se passe avec ... (tuteur, professeurs, ...)
- Personnes de confiance / sur qui ils ont pu compter
- Sentiment de trahison, tension avec ce qu'on attend d'eux :
 - Choix difficiles ? Pourquoi c'est difficile ?
 - Choix que d'autres voulaient qu'il fasse ? Suivis ou non
- Si tout va bien : Qu'est ce qui a permis / a fait que tout se passe bien ? Pourquoi toi tu t'en sors mais pas d'autres ? (question des ressources qu'ils ont utilisées).
- Est ce qu'il y a des choses à l'école qui te paraissent plus ou moins utiles ?

3. Aspirations, objectifs

- Qu'est-ce que tu comptes faire après l'école ?
- Qu'est-ce que tu aimerais faire ?
- Rêve, objectif, projection dans l'avenir...
 - Comment est-ce que tu t'imagines dans 10 ans ? Décrire la journée ? Qui il y aurait ? Travail ?
 - Discuter, approfondir, ...

4. Identité

- En contradiction avec ce qu'ils souhaitent être ?
- Manière dont les autres le voient ? Ecole, famille, tuteur, camarades, collègues, ...
 - Quelles idées les autres se font des MeNA ?

- Que penses-tu de l'étiquette 'MeNA' ?
- Que pensent les autres de tes choix
- Ce qu'on attend d'eux
- Comment ils réagissent à ces attentes / contraintes
 - Accent sur les attentes des Etat - service des étrangers (cf. gouvernementalité) : quand tu as rencontré des personnes de l'administration belge, qu'est-ce que tu en as pensé ?

5. Relation avec les autres

- Personnes de confiance / sur qui on a pu compter
- Personnes à qui tu fais le plus confiance
- Personnes avec qui tu t'entends le mieux ?
- Avec qui passes-tu du temps ?
- Activités en dehors de l'école (loisirs, travail, sport)

6. Relations entre pairs, identité → logement

- Tensions ? Ségrégation ?
- Solidarité ? Compréhension ?
- S'identifie et se revendique MeNA ?

7. Avis sur la Belgique

- Leur accueil
- Leur intégration
- Comment ils l'ont vécu → santé mentale ?
- Qu'est-ce qui vous a surpris en Belgique ?

8. Education :

- Accueil par les profs / les élèves / autres professionnels ?
- Plusieurs écoles ?
- Classe DASPA ?
- Intégration ?

9. Parcours (question pas au début, et pas explicitement, essayer de le placer naturellement dans conversation ou iels en parleront eux-mêmes)

- D'où ils viennent
- Par quel pays ils sont passés
- Comment ils sont arrivés
- Traumatismes ?
- Étapes significatives pour eux



Cofinancé par
l'Union européenne



INFOS ET RENSEIGNEMENTS

Charlotte Duysens -
charlotte.duysens@cripel.be - 04 220 59 63

CRIPEL ASBL
Place Xavier Neujean 19B – 4000 Liège

www.cripel.be

Avec le soutien de la

